

*Prolétaires
de tous les pays,
peuples et nations
opprimés,
unissez-vous !*

Organe central
du Parti
Communiste Révolutionnaire
marxiste léniniste

N° 18

pour le socialisme

4,50 F

HEBDOMADAIRE — SEMAINE DU 6 AU 12 NOVEMBRE

Après Carter, Reagan
**VERS UN DURCISSEMENT
DE LA POLITIQUE ETRANGERE US ?**

Liévin : procès
des Houillères

Problèmes
de tous les pays,
peuples et nations
opprimés,
unissez-vous !
Organe central
du Parti
Communiste Français
marxiste-léniniste

pour le socialisme

HEBDOMADAIRE

SEMAINE DU 6 AU 12 NOVEMBRE

N° 18 - 4,50 F

Directeur de publication : R. Rodriguez

Commission paritaire : n° 62 712

Imprimerie IPCC (Paris)

Pour toute correspondance
écrire à :

POUR LE SOCIALISME
c/o FRONT ROUGE
BP 68
Paris 75 019

Compte bancaire :
BNP 271 - 659 - 66

Abonnez-vous à
Pour le Socialisme

20
numéros
100 F.
1 an :
200 F.



Reagan élu va-t-il durcir la
politique étrangère des
Etats-Unis, notamment sur
le plan militaire ?

SOMMAIRE

3-4
politique



FEDERATION DE PARIS DU PCF : PERSISTANCE D'UNE CRISE : Les orientations de la candidature Marchais provoquent des réactions contradictoires au sein du PCF. Dans la fédération de Paris, les interrogations, nombreuses, se conjuguent avec les contradictions nées de «l'affaire Fiszbín», et concourent à accroître la crise interne.

5
syndicats

LE CONSEIL NATIONAL DE LA CFTD TIRE UN BILAN CONTRASTE DE L'ACTION DEPUIS BREST : Réuni en session les 29-30 et 31 octobre, le Conseil National de la CFTD s'est efforcé de tirer un premier bilan de l'application de la politique d'action mise en œuvre depuis le 38^e Congrès confédéral de Brest. La direction confédérale a présenté un bilan plutôt contrasté. Une résolution sur l'action qui contient notamment les termes d'une campagne de grande ampleur et de longue durée décidée par le CN a recueilli près de 90 % des votes.

7
idées

«BOF GENERATION» ? Ceux qui parlent aujourd'hui de «bof génération» s'appuient sur un constat : le recul des luttes de la jeunesse. Au contraire des années 1968, la grande masse des jeunes ne perçoit plus les raisons de la lutte. Mais au-delà du constat, il s'agit maintenant de forger des perspectives répondant aux aspirations de la jeunesse.

8-9
politique



LES FRERES ENNEMIS DU PS : Sur l'essentiel des questions, rocardiens et militants du CERES apportent des réponses divergentes, voire contradictoires. Là sont les deux lignes en présence au sein du PS. Entre les deux, Mitterrand apparaît plus comme porteur d'un pari politique plutôt que d'un projet de société.

11-12
enquête



NOUVELLES LOIS SUR LE TRAVAIL A TEMPS PARTIEL : Après la suspension sine die des négociations d'ensemble sur le temps et l'aménagement du travail, le gouvernement a déposé en procédure d'urgence deux projets de loi sur le bureau de l'Assemblée Nationale. Il s'agit évidemment de faire adopter par les députés une série de mesures et de dispositions pour faciliter l'emploi par les patrons du travail à temps partiel.

12-13
luttés

SIX ANS APRES LIEVIN : LE PROCES S'EST OUVERT A BETHUNE : Fin décembre 1974, 42 morts à la fosse 3 de Liévin dans le quartier des six sillons. Très rapidement, des témoignages et des éléments d'enquête étaient réunis qui mettaient clairement en évidence la responsabilité des Houillères. Pourtant, il faudra attendre six ans pour que s'ouvre enfin, devant le tribunal correctionnel de Béthune, un procès où tout sera sans doute fait pour essayer de blanchir les Houillères.

15-16-17
inter



CARTER A PREPARE LE TERRAIN POUR REAGAN : Le nouveau président des Etats-Unis veut «une Amérique forte». Ses orientations en matière de politique étrangère n'apparaissent pas contradictoires avec le cours de l'action de Carter depuis deux ans. Après une période de flottement provoqué par les troubles nés de la défaite US en Indochine, celui-ci a depuis 1978, nettement raffermi sa politique internationale.

FEDERATION DE PARIS DU PCF : PERSISTENCE D'UNE CRISE

Apparues au lendemain des élections de 1978, concrétisées en 1979 avec le départ de la totalité du secrétariat fédéral, les contradictions au sein de la fédération de Paris du PCF continuent à se développer. De plus en plus, c'est un point de vue constitué, s'appuyant sur la pratique antérieure, qu'opposent les militants parisiens se reconnaissant dans les positions de Henri Fiszbin à la ligne sectaire de la direction. A la persistance de cette opposition se conjuguent aujourd'hui les interrogations et les critiques provoquées par les orientations de la campagne Marchais. Le cours sectaire de cette campagne, le refus de l'unité, les sanctions prises contre des anciens dirigeants fédéraux provoquent le trouble, alimentent les contradictions et donnent un tour nouveau à la « crise » de la fédération de Paris.

Par Nicolas DUVALLOIS

NOUS avons, comme tous les communistes, été placés devant un fait accompli : la définition du contenu politique de la campagne pour l'élection présidentielle n'a fait l'objet d'aucune élaboration démocratique à la base et les militants n'ont pu exprimer leur opinion. La direction, à sa seule initiative, a arrêté une orientation nouvelle, en contradiction avec la stratégie définie par les 22^e et 23^e Congrès du parti (...) Nous ne pouvons faire nôtre l'orientation actuelle, que nous n'approuvons pas et qui a été décidée au mépris des principes du centralisme démocratique (...) Dans ces conditions, nous sommes résolus à assumer notre responsabilité collective de membres du parti et nous n'entraverons pas la campagne du parti et de son candidat, mais nous sommes déliés de l'obligation de nous engager personnellement dans la bataille des présidentielles... »

C'est en ces termes que cinq des vingt-deux conseillers de Paris du PCF (Françoise Durand, Michel Férygnac, Henri Fiszbin, Jean Gager et Jean-Jacques Rosat) ont fait connaître, le 16 octobre, leur opposition à la candidature Marchais, et surtout à son orientation. Quant au fond cette déclaration n'était pas une surprise : dès avant la conférence nationale des 12 et 13 octobre plusieurs anciens dirigeants fédéraux, avaient exprimé leurs désaccords avec la politique menée par le PCF dans la perspective présidentielle. Après avoir, sans succès, demandé à être entendu par la conférence nationale, Henri Fiszbin écrivait le 11 octobre :

la politique actuelle « alimente le sectarisme, engendre les clivages au lieu de développer l'union à la base, n'aide pas au développement des luttes revendicatives et démocratiques et ne rapproche pas l'heure des changements ».

Sans surprise donc, la prise de position des animateurs de l'ancienne équipe fédérale a cependant souligné la persistance, mais aussi l'évolution des contradictions qui agitent la fédération de Paris.

Des contradictions en évolution

Depuis un peu plus de deux ans, celles-ci ont en effet connu une importante progression. Pendant tout un temps, de la fin de 1978 à l'automne 1979, les divergences séparant la direction nationale du PCF et la direction fédérale parisienne sont demeurées peu explicites aux yeux des militants eux-mêmes, ne serait-ce que parce que Fiszbin, démissionnaire depuis janvier 1979, se refusait de les rendre publiques dans le parti. L'enjeu était pourtant de taille : il s'agissait ni plus ni moins que de déterminer les causes du net échec du PCF dans la capitale en mars 1978. A l'accusation de « laxisme » et « d'opportunisme » formulée par le bureau politique à l'encontre des dirigeants fédéraux, ceux-ci répondaient que la politique « d'ouverture » pratiquée dans les années 74-77 était dans le droit fil des orientations du 22^e Congrès,

qu'elle avait porté ses fruits notamment lors des municipales de mars 77, et que les causes de l'échec étaient plutôt à mettre au compte de l'attitude globale du PCF après la rupture du programme commun. Se situant nettement sur la défensive, Fiszbin n'hésitait pas alors à parler de « malentendu » (comme en témoignent les correspondances internes publiées dans son livre *Les bouches s'ouvrent*) et interprétait le 23^e Congrès comme étant une continuité directe du 22^e. Ce n'est que progressivement, dans le même temps où le PCF définissait plus clairement son orientation actuelle, avec l'alignement prononcé sur l'URSS et surtout sa volonté de ne reculer devant rien pour amoindrir le PS et modifier le rapport de force à gauche, que les contradictions se sont explicitées. L'analyse de l'échec du PCF à Paris en mars 1978 trouvait son explication : dans une fédération où la politique d'ouverture avait prédominé, s'appuyant notamment sur les composantes sociologiques spécifiques de la capitale, la campagne ouvriériste et sectaire du PCF ne pouvait que conduire à l'échec. Plus profondément, les anciens dirigeants fédéraux prenaient l'offensive sur les questions nouvelles, comme les contours de la campagne présidentielle, en développant des points de vue constitués qui, pour beaucoup de militants, apparaissent comme alternatifs à la ligne actuelle de la direction : dénonçant tour à tour « la tonalité ouvriériste des positions du parti », « l'eurocommunisme réduit à

néant », « l'approbation quasi systématique de la politique extérieure de l'URSS », « la mise en veilleuse de la démarche novatrice sur la question des libertés », etc..., ils proposent aussi une « autre route » qui œuvre à la construction d'une unité de la gauche par « une démarche positive et constructive qui mette en valeur les terrains d'entente possible ».

Une mise au pas difficile

Choissant d'abord le silence, la direction a réagi de plus en plus vivement au fur et à mesure que s'expliquaient les positions de l'ancienne direction fédérale.

Cela a été le cas en mars, après la publication du livre *Les bouches s'ouvrent*, et en juin, après un entretien accordé par Henri Fiszbin au *Monde*. Le 17 octobre, le bureau fédéral publiait une première déclaration faisant état de « la réprobation des communistes de Paris » ; et le 27 octobre, le comité fédéral décidait carrément d'exclure Henri Fiszbin, Eddy Kenig (qui avait apporté son soutien à la prise de position des conseillers de Paris) et Louis Régulier (qui avait adopté une attitude similaire au cours-même de la réunion). C'est la première fois, du moins officiellement, que la direction tente ainsi de régler les contradictions par ces mesures « administratives » que stipendiait Marchais en 1978. Jusqu'à présent,

Place Nationale à Boulogne-Billancourt : le candidat Marchais tenait son premier meeting électoral !



elle avait cherché, au fil des votes du comité fédéral, à faire simplement apparaître le caractère « minoritaire » des militants critiques, quitte, le cas échéant, à manœuvrer un peu : par exemple le 16 juin, lors de la réunion du CF tenue en présence de Paul Laurent, quatre sièges, jugés « inutiles », du bureau fédéral avaient été supprimés : trois de leurs titulaires, Jean Gager, André Réau et Bernard Gibaud faisaient partie de l'ancienne équipe fédérale, et affirmaient leur hostilité aux positions de la direction.

Ces mesures, dans lesquelles beaucoup de militants voient avant tout une preuve de faiblesse de la direction, trouvent cependant leurs limites : s'il est possible « d'aménager » la composition du secrétariat, voire du bureau fédéral, il n'en va pas de même en ce qui concerne le comité fédéral, élu lors de la conférence réunie en avril 1979 à la veille du 23^e Congrès, à un moment donc où les contradictions politiques, pourtant latentes, n'avaient pas encore trouvé leur expression publique. Chaque vote du comité fédéral indique la présence d'une forte minorité de militants critiques au sein de ce qui est, en principe, l'organisme principal de direction de la fédération de Paris. En mars, la condamnation du livre de Fiszbin a été obtenue par 71 voix contre 14, et 1 abstention ; en juin, la « réduction » du nombre des sièges du bureau fédéral n'a été obtenue que par 60 voix contre 15 ; enfin, le 27 octobre dernier,



Fiszbin, Marchais et Leroy pendant une réunion du Comité central en 1977

l'exclusion de Fiszbin, Kenig et Régulier du bureau fédéral était décidée par 74 voix contre 12. Cette présence « oppositionnelle » qui semble interdire à la direction des mesures par trop expéditives fonde une des spécificités de la fédération de Paris aujourd'hui. Elle n'est cependant que la partie visible de l'iceberg. On se souvient qu'en décembre 1979 plus du tiers des militants parisiens, dans les conférences d'arrondissements, s'étaient opposés à la direction en exigeant que leur soit communiquée la lettre de démission de Henri Fiszbin ; dans les quartiers populaires, à forte implantation PCF, du 18^e et 19^e, ils étaient près de la moitié ; dans le 17^e, ils étaient la majorité. L'accent mis pendant longtemps sur le travail en direction des quartiers, au travers d'une politique d'ouverture en direction de larges secteurs de la population, explique sans doute la forte présence de militants critiques dans les structures d'arrondissement. Selon plusieurs militants, les responsables actuels de la fédération chercheraient d'ailleurs à relativiser ce type d'organisation en privilégiant des liens « directs » avec des sections d'entreprises comme les grands magasins, les banques ou les assurances.

Il devient évidemment difficile, en l'absence de tout vote récent (la conférence nationale n'a été précédée d'aucun débat général, venant juste après une fête de *L'Humanité* qui a absorbé toutes les énergies), de situer l'ampleur du courant d'opposition aux orientations actuelles de la candidature Marchais.

Certains parlent de 30 % de militants hostiles, à des degrés divers, à la ligne actuelle. De la même manière, il serait réducteur de résumer les contradictions en jeu dans la fédération de Paris à la simple influence de l'ancienne équipe fédérale autour de Fiszbin. Il n'en reste pas moins que celle-ci joue un rôle important qui suffit à expliquer les attaques dont elle est aujourd'hui l'objet.

Réactions contradictoires

La campagne menée par Marchais provoque à Paris des réactions contradictoires ? Si l'on en croit ce cadre de cellule, les grands traits, expliqués à l'usage

des militants, en sont simples : « Pour la première fois, un ouvrier révolutionnaire se présente. Il est le seul à dénoncer ce que subissent les travailleurs, le seul à combattre réellement Giscard, le seul à exprimer l'espoir d'un vrai changement. C'est autour des voix obtenues par Georges Marchais que se comptera le mouvement populaire ». De fait, le langage de la lutte et les dénonciations incessantes du PS trouvent un écho : dans telle cellule regroupant des employés d'assurance, on en vient à considérer qu'« il vaut mieux discuter avec des gauchistes, qui au moins participent aux luttes, qu'avec des sociaux-démocrates ». De la même manière, l'idée, maintes fois développée, comme quoi « le PCF est le seul parti qui soit vraiment, en toute circonstance, aux côtés des travailleurs qui se battent » provoque un regain d'activité chez certains militants qui s'investissent activement dans la campagne, estimant que « coller une affiche de Marchais, c'est aider à la lutte de Manufrance ou à celle des mineurs ».

Compte-tenu des traditions et des spécificités de la fédération de Paris, ces schémas n'ont

cependant pas pris partout, loin s'en faut.

Chez beaucoup, plus que l'opposition ouverte, c'est la passivité qui semble dominer. « Il suffit de regarder autour de soi, explique une militante, et de lire *L'Humanité*, « le livre de Georges », comme on dit, n'est pas vendu systématiquement, les cellules ne se remuent que pour les actions à caractère national, comme le rassemblement des employés, et la fédération de Paris n'est jamais citée comme exemple dans notre presse ». « Il y a des exemples qui ne trompent pas, renchérit un autre militant du PCF, membre d'une cellule à majorité enseignante : officiellement, nous sommes 16 dans la cellule, et certains d'entre nous ont des salaires nettement au-dessus de la moyenne. Et bien à ce jour, nous ne sommes pas parvenus à réunir les 200 F exigés de chaque cellule avant le 6 novembre, pour la souscription nationale. Personne ne veut donner ! ». On pourrait citer d'autres exemples ; ainsi, le meeting que Marchais doit tenir le 15 novembre au Bourget, s'il est l'occasion des « collages » intenses, réalisés par les militants les plus actifs, inquiète les

responsables fédéraux : au contraire des autres fédérations de la région parisienne, aucun « quota » n'a été fixé à Paris, pour éviter l'impression d'échec qui ressortirait d'une trop faible mobilisation.

Attendre 81 ?

Cette absence de mobilisation trouve plusieurs explications. Pour certains, c'est la candidature de Marchais lui-même qui est en cause : « C'est un homme d'appareil », « il plaît à la télévision, mais il cristallise sur sa personne beaucoup trop d'hostilité », « il n'a pas un bon passé ». Pour d'autres, en plus grand nombre, la candidature Marchais signifie un nouveau coup porté au droit des militants à exprimer leurs points de vue : « Plus que jamais, l'expression du parti est concentrée dans un seul homme. De la même manière qu'il avait déjà annoncé sa candidature avant même la conférence nationale, il va maintenant informer les militants des tours et contours de la campagne électorale par le biais de la télévision ». De fait, une critique revient de plus en plus souvent : c'est celle d'un retour au « culte de la personnalité ». Pour cette militante, déjà ancienne dans le PCF, « c'est effarant de voir des jeunes, qui n'ont pas connu l'époque stalinienne, reproduire les mêmes schémas de pensée : on parlait naguère de « Maurice », on parle maintenant de « Georges ». A tout bout de champ, on cite « Georges » dans les rapports : « dans son livre, Georges dit ceci, etc. » Par le biais des affiches, sa photo trône maintenant dans certains locaux de cellule, et s'en moquer, c'est aussitôt être accusé de se moquer du parti ».

C'est cependant sur le contenu même de la campagne que se cristallisent les critiques. L'absence de perspectives concrètes autre que celle d'un « bon score » au soir du premier tour, les incroyables attaques contre le principe élémentaire du désistement au second tour, les attaques incessantes, calomniatrices autant qu'inutiles, contre le PS, le langage incantatoire vis-à-vis des luttes, telles sont les critiques le plus souvent répétées. Elles ne sont pas nouvelles en soi, puisqu'elles portent en fait sur la ligne suivie par la direction du PCF depuis plusieurs mois déjà. Pourtant, plusieurs exemples semblent montrer que la discussion ne se mène plus au sein même des cellules. « Dans leur for intérieur, des camarades ont déjà décidé de ne pas voter pour Marchais. Ils ne feront pas non plus sa campagne, sans pour cela s'y opposer de front. Toute possibilité de débat apparaît fermée par la direction, qui entend faire du soutien à la candidature Marchais une ligne de démarcation entre « bons » et « mauvais » communistes. Alors, beaucoup attendent la fin du tunnel, en mai prochain... »

La réunion du Conseil National de la CFDT les 29, 30 et 31 octobre avait pris un caractère particulièrement important. Cet organisme qui rassemble autour de la Commission exécutive et des différents secteurs confédéraux les représentants des régions et des fédérations de la CFDT, débattait de la situation générale et de la politique d'action de la confédération depuis le Congrès de Brest.

C'est bien d'un premier bilan de la ligne dite de «recentrage» ou de «resyndicalisation» qu'il s'est agi. Edmond Maire a tenu à souligner que «de nombreuses incompréhensions» avaient pu être éliminées dans le cours des travaux de ce CN un peu exceptionnel. Il ressort en tout cas de cette session une «résolution sur l'action» dans l'ensemble relativement offensive et qui semble concrétiser une large unité de vues puisqu'elle a réuni 90% des votes.

PRELU initial pour débattre de «la situation générale et de notre politique économique», le Conseil National d'octobre de la CFDT s'est surtout centré sur un premier bilan de la politique d'action mise en œuvre dans la confédération depuis le Congrès de Brest. Une certaine exigence interne — et pas seulement «de la base» — y obligeait. Un certain malaise persiste en effet dans les rangs cédétistes à partir d'appréciations divergentes portées sur les différents aspects du recentrage appelé désormais «politique de resyndicalisation».

Sur le temps de travail

Ces derniers temps, c'est surtout à partir de l'affaire de la négociation sur le temps de travail (dont il a d'ailleurs été longuement débattu pendant le CN) que de sérieux problèmes sont apparus. Ces négociations qui duraient depuis deux ans ont été sur le point de se conclure, juste avant les vacances, par la signature d'un accord très contestable qui, répondant en cela aux vœux du CNPF, avait pour conséquence majeure l'abandon du cadre juridique de la semaine de 40 heures. D'autres dispositions prévoient un système complexe d'heures supplémentaires uti-

lisables au gré des patrons. Le tout, dans l'esprit patronal, devant permettre une plus grande souplesse en matière d'horaires de travail pour mieux s'adapter à la crise. En échange, les patrons ne lâchaient que de maigres avantages, tels que la non-récupération pour tous les salariés des jours fériés, 40 heures de repos supplémentaires dans l'année dont les modalités d'application dépendaient en majeure partie du bon vouloir patronal et la réduction d'une heure hebdomadaire pour les travaux classés «pénibles»; à ce propos, les critères de pénibilité ne s'appliquaient que très restrictivement.

Un fort mouvement de protestation dans les organisations de la CFDT avait empêché la signature de cet accord. La direction confédérale prétendait qu'elle avait de toutes façons l'intention de débattre avant de signer et qu'elle avait de sérieuses réserves sur le contenu de l'accord proposé. En fait, les choses étaient déjà jouées, puisqu'un article du *Bulletin du militant* de la FGM, de mai-juin 1980, intitulé «Préparons la phase d'application» donnait justement les indications nécessaires, de son point de vue, pour apprécier le rapport Giraudet et préparer son application.

Un certain malaise

D'autre part, la rentrée a été marquée dans la CGT par le discours de Nantes. Peu de militants ont contesté l'argumentation développée pour «mettre un coup d'arrêt» aux attaques de la CGT. En revanche, beaucoup ont critiqué la «globalisation» qui était faite des problèmes et la manière dont la direction confédérale avait cru devoir mettre les choses au point. Incontestablement, la forme-même de cette intervention, le choix du discours de rentrée, au moment où les militants attendent des initiatives, des propositions ont joué, d'une certaine manière, un rôle

«démoralisant». D'ailleurs, sans le reconnaître ouvertement, Edmond Maire n'en disconvient pas aujourd'hui. Nombre de cédétistes, à tous les niveaux, notaient d'ailleurs que la «mise au point» en direction de la CGT ne s'accompagnait pas de perspectives suffisamment contrètes et mobilisatrices pour l'action.

Plus généralement, la mise en œuvre de la politique de recentrage a créé un malaise relativement important dans les rangs de la CFDT. Beaucoup de mili-

Le vote sur la résolution sur l'action s'est réparti de la manière suivante :

Inscrits :	1 549
Exprimés :	1 520
Pour :	1 360
	(89,47 %)
Contre :	57
Abstentions :	103

Les votes contre étaient ceux des banques et de la fédération générale de l'énergie (FGE).

HACUITEX, les finances et la Basse-Normandie se sont abstenus.

tants se sont demandé où la confédération voulait en venir. Ils n'ont pas ménagé leurs critiques devant une inquiétante persistance à parer la négociation de toutes les vertus. Ils ont réclamé à de nombreuses occasions la mise en œuvre d'une politique d'action offensive au niveau de la confédération, l'élaboration de perspectives plus dynamiques pour les organisations confédérées.

Certains en sont venus à développer des points de vue que l'on a plutôt coutume d'entendre de la part de la direction du PCF ou de la CGT. Ainsi, Léon Dion, responsable de la fédération HACUITEX, n'a pas craint d'affirmer, entre autres sévères critiques* : «Le recen-

trage-resyndicalisation nous apparaît comme une stratégie à long terme remettant en cause le Congrès confédéral de 1970, qui faisait le lien entre action syndicale immédiate et projet de société. Nous nous dirigeons vers un syndicalisme réformiste qui, dans l'affrontement mondial des deux blocs, a ouvertement choisi le camp des Etats-Unis d'Amérique». Sans doute de tels points de vue sont-ils très isolés dans la CFDT, mais il n'en reste pas moins qu'une certaine désorientation des militants existait et existe toujours.

Quel contenu au recentrage ?

Encore qu'il semble bien que le débat se soit quelque peu déplacé progressivement. On a commencé à entendre ici ou là des points de vue convergents vers une hypothèse un peu nouvelle sur la situation dans la CFDT : en fait, les divergences au sein de l'organisation n'opposeraient plus exactement partisans du recentrage d'un côté et adversaires du recentrage de l'autre, mais se seraient progressivement portées sur le contenu même dudit recentrage. Il est vrai que de grandes questions soulevées par la direction confédérale ont rencontré un intérêt certain : comment nier la désaffection et la perte d'influence syndicale qui se poursuit inexorablement depuis des années ? Comment nier les réalités nouvelles développées par la crise capitaliste et ses répercussions sur l'unité de la classe ouvrière et ses capacités de lutte ? Comment nier le caractère parfaitement inefficace des grandes (ou moins grandes) démonstrations d'un jour qui laissent les militants et les travailleurs désemparés le lendemain ? Dans la CFDT, on s'est progressivement habitués à débattre de ces problèmes réels ; la réalité est parfois difficile à transformer, mais il ne sert à rien de la nier : tôt ou tard, on en paie les conséquences.

Un bilan contrasté

C'est un peu avec les éléments qui précèdent en toile de fond que s'est tenue la session d'octobre du Conseil National.

Le CN s'est d'abord attaché à tirer le bilan de la politique d'action en œuvre depuis Brest. De ce point de vue, a rapporté Edmond Maire, les choses sont contrastées. Les projecteurs ont été un peu trop braqués sur les grands dossiers nationaux tels que le SMIC et la durée du travail, où rien n'a débouché. Pour le secrétaire général, cet état de choses a de fait minimisé, relativisé toute une série d'acquis, même limités parfois, obtenus localement. Et de citer en référence : «Sur le temps de travail, les PTT, le commerce, la sidérurgie ; sur les contrats collectifs et les hors-statuts, les Turcs de la confection (3 000 régularisations sur 4 000 dossiers déposés), les nettoyeurs du métro et ceux de Roissy, l'enseignement privé ; sur les bas salaires, Rhône-Poulenc, grands magasins, Usinor...»

Il reste que l'impulsion centrale trop faible n'a pas permis à la masse des militants de s'impliquer dans une dynamique d'ensemble. C'est certainement pour remédier à cette situation que le CN a décidé de lancer une campagne «pour toute une période» pour la création d'emplois. Le souci nettement affirmé est de mettre toutes les organisations à contribution pour cette campagne d'une part, notamment par la généralisation des assises locales ou départementales pour la création d'emplois, et de partir des réalités concrètes auxquelles sont confrontés les militants d'autre part. Par exemple, l'idée est reprise de l'enquête minutieuse dans l'atelier ou le service pour dénombrer le nombre d'emplois manquants ; la surcharge de travail imposée à certains postes et d'élaborer les revendications en fonction de cela, «au plus près des travail-

leurs et en cherchant à les concerner». Cinq priorités ont été retenues néanmoins :

— pour la réduction de la durée du travail.

— Contre la précarité des statuts.

— Pour l'amélioration des conditions de travail.

— Pour un meilleur service aux usagers.

— Pour un développement industriel s'inscrivant dans un nouveau type de développement.

A propos de la place de la négociation, Edmond Maire a rapporté que, dans l'esprit de la confédération, il n'était pas question de penser la négociation sans l'action, de même que le recentrage n'équivalait en aucune manière selon lui, à une révision en baisse des revendications. Voulant particulièrement souligner ce point de vue, le secrétaire général y a insisté à plusieurs reprises.

Les rapports avec la CGT

Les rapports avec la CGT ont également été discutés au cours du C.N.. Sur le fond, l'attitude de la confédération a été approuvée très largement. A propos de l'unité d'action, Edmond Maire, tenant sans doute compte des critiques qui lui ont été faites notamment sur la forme des «mises au point», vis-à-vis de la CGT, a précisé l'orientation définie par le Conseil National pour la période qui s'ouvre, en ce qui concerne les rapports avec la CGT : «Nous avons dit ce que nous avons à dire sur le fond. Cela étant fait, nous n'allons pas poursuivre éternellement. Nous voulons maintenant, dans le souci d'une démarche unitaire, confronter notre politique d'action sur le terrain avec celle de la CGT, à partir des réalités et des acquis que nous avons arrachés. Nous verrons bien laquelle de ces politiques est la meilleure». Cette manière de voir est effectivement plus conforme au souci que de très nombreux militants ont exprimé ces derniers temps à propos des rapports avec la CGT.

Au total, à partir d'un bilan contrasté sur la mise en œuvre du recentrage, le Conseil National semble avoir opté pour une politique plus dynamique susceptible, pour autant qu'elle soit mise en œuvre énergiquement, de concerner la masse des militants et de répondre à leur attente.

S'ils ne signifient certainement pas une approbation globale de la politique d'action mise en œuvre depuis Brest, les 90 % de votes qui se sont retrouvés sur la «résolution sur l'action» indiquent une très large unité de vues sur les perspectives résultant des travaux du Conseil National.

(*) Interview de Leon Dion dans Syndicalisme-Hebdo du 16 octobre.

PAYS DE LOIRE : UN FIEF DE L'UNITE SYNDICALE MIS A MAL

VRAIMENT c'est effrayant, moi ça me donne envie de déchirer ma carte !». Cette réflexion n'était pas isolée, au soir du 1^{er} octobre à Nantes, quand les militants CGT et CFDT revenaient de Rennes ou d'Angers, sièges de deux tribunaux qui jugeaient les plaintes des patrons de Dubigeon (chantiers navals de Nantes) et de Renault Le Mans, plaintes contre les syndicats, pour fait de grève, avec réclamation de plusieurs centaines de millions !

C'est que cette fois, entre CGT et CFDT, rien n'allait plus : non seulement c'était à qui couvrirait les slogans de l'autre, mais encore à qui occuperait la meilleure place. Bousculades, injures... En être arrivés là, dans les pays de Loire et en Loire-Atlantique, où de longue date on est particulièrement unitaire, pour de nombreux militants, cela relevait de l'invraisemblable !

Une tradition unitaire pourtant bien établie

Gilbert Declercq le rappelait récemment dans une interview à *Témoignage Chrétien*, dans laquelle il fustigeait le discours de rentrée d'Edmond Maire : «En Loire-Atlantique, aucun succès important depuis la grande grève de 1955 des métallos n'a été obtenue hors de l'unité syndicale». Il suffit aussi de se souvenir de l'affaire des comités de soldats où la CFDT localement avait préféré attendre, pour organiser la riposte, que le front CGT-CFDT se réalise. Ce qui fut fait. Tout dernièrement encore, c'était l'accord d'unité d'action entre les deux unions départementales de Loire-Atlantique qui se réalisait à Nantes en début d'année, au moment même où au niveau des confédérations, la divisions s'installait. Nul doute que cette unité trouve pour une part son origine dans l'importance équivalente des deux syndicats au plan régional (avec une légère avance de la CFDT). Il n'en reste pas moins que le réflexe unitaire est bien ancré dans la région, de la base jusqu'au sommet. «Est» ou «était»? Car depuis septembre tout semble se passer comme si on voulait de part et d'autre, faire rentrer la région dans les schémas nationaux.

Depuis septembre, un climat syndical nouveau

Le choix de Nantes, comme lieu de discours de rentrée



De notre correspondant à Nantes

Depuis septembre, les procès intentés aux militants syndicaux, sections syndicales, se succèdent à Nantes et dans toute la région : Dubigeon, SNIAS, Renault-Le Mans. Lundi dernier, au tribunal de Nantes, c'était le tour de Guillohard, l'usine des «mains coupées», usine dans laquelle Patricia, ouvrière de 22 ans s'était fait broyer la main l'an dernier par une presse sans sécurité. La semaine dernière, les syndicats de Dubigeon obtenaient la victoire, la direction étant déboutée. Mais en toile de fond de ces procès et des mobilisations auxquelles ils donnent lieu, c'est la division syndicale, entrecoupée de quelques moments unitaires, qui apparaît ici depuis la rentrée.

d'Edmond Maire, en septembre n'était sans doute pas dû totalement au hasard, même s'il était prévu depuis longtemps qu'Edmond Maire intervienne à Nantes. Volonté de la part de la confédération de faire comprendre à toute l'organisation et à la Loire-Atlantique en particulier, que l'unité d'action, pour longtemps, ne pouvait plus être recherchée «par principe». C'est du moins ce que certains syndicalistes locaux ont compris et... condamné aussitôt. Contradictoirement, d'autres comme l'Union Métaux Nantes ont approuvé, voyant là un encouragement pour passer à l'offensive — enfin, diront certains —, face au matraquage anti-CFDT du PCF.

La journée du 1^{er} octobre, journée interconfédérale d'action pour les libertés syndicales et contre les atteintes au droit de grève, ne pouvait, dans ces conditions, que renforcer ce sentiment de malaise. Alors que régionalement, ce sont des sections syndicales CGT-CFDT, des militants syndicaux des deux organisations qui sont poursuivis devant les tribunaux, l'Union Régionale CGT, comme ses unions départementales, réalisait le tour de force de sortir un tract ne mentionnant jamais la CFDT comme étant elle aussi en butte

à la répression patronale. Pire, la CGT diffusait son tract avant même que l'intersyndicale, prévue de longue date, n'ait eu lieu. Fait très rare dans les pays de Loire.

Une CGT remise au pas ?

Force est de constater, comme le montre cette journée du 1^{er} octobre, que la CGT, régionalement et localement a évolué depuis septembre. Ici aussi, elle a «son» conflit, elle veut arrêter «le bras des casseurs» : c'est la Nantaise de Fonderie, entreprise de plusieurs centaines de salariés, spécialiste française de la fabrication des hélices. Occupée depuis le mois d'août, suite au licenciement collectif, elle est devenue depuis, la base d'appui de la campagne CGT, relayée largement par la fédération du PCF : «Des hélices françaises pour des navires français» ! Et à partir de là, tout est utilisé pour démontrer que fondamentalement il n'y a que la CGT pour s'opposer à cette vaste entreprise de démolition nationale. Même si ce cavalier seul hypothèque d'autant les chances de

succès : suite à l'expulsion de l'usine par les CRS, il y a trois semaines, la CGT ne contactait même pas la CFDT pour organiser la riposte le lendemain !

Alors, mise au pas ? Cela y ressemble bien, quand on se souvient d'une part qu'avant les congés, la pétition pour l'Union dans les luttes connaissait ici un rapide développement, et que nombre de responsables CGT, dont le secrétaire de l'Union Régionale, figuraient parmi les 110 premiers signataires ; d'autre part, il était de notoriété publique que les contradictions étaient grandes entre la confédération et les responsables départementaux et régionaux. Forcing du PCF solidement établi dans l'Union Métaux, isolement de certains face aux pressions qui n'ont pas dû manquer ? Toujours est-il que l'attitude de la CGT aujourd'hui apparaît, bien plus qu'hier, dans la droite ligne confédérale.

Comment redévelopper l'unité syndicale

Nul doute, en effet, que ce climat nouveau, ici, pèse sur les mobilisations. Et pour de nombreux militants, continuer dans la même voie ne peut que mener au suicide. Devant des réactions de plus en plus sectaires de part et d'autre, qui se développent maintenant largement à la base, comment inverser le courant ? Certaines sections se préoccupent plus aujourd'hui d'être les premières à sortir leurs tracts, avant celui du «partenaire privilégié», que de se poser réellement les problèmes de la nécessaire mobilisation. Et s'il n'est pas contestable que la CGT a ouvertement une attitude sectaire est-ce la meilleure solution, que de prendre prétexte de ce sectarisme, pour justifier son absence à la manifestation de riposte à l'expulsion de la Nantaise de Fonderie ? (La CFDT malgré tout appelait à des débrayages). Ne renforce-t-on pas ainsi ce que l'on voudrait condamner ?

C'est de cette préoccupation que semblaient vouloir témoigner les quelques responsables de sectoines CFDT présents ce jour-là, au côté de la CGT, face à la répression patronale. Refuser le sectarisme en ouvrant des perspectives de mobilisation, en traduisant le réflexe unitaire si ancré dans la région, par des propositions d'action au partenaire, comme l'indiquait récemment l'Union Départementale CFDT de Loire-Atlantique, tel semble être plutôt le chemin à prendre pour combattre ces divisions !

SUR la base de ce constat les analyses n'ont pas manqué ces deux dernières années prétendant cerner la réalité de la jeunesse actuelle. Jamais celle-ci n'avait été l'objet de tant d'attention : de nombreux spécialistes se sont penchés à son chevet, l'auscultant à l'aide de sondages et établissant des diagnostics voisins : la jeunesse n'est plus ce qu'elle était ou ce que l'on croyait qu'elle fût. Sa révolte, sa contestation de l'ordre établi a cédé la place à la résignation, à l'intégration à la société bourgeoise.

A une jeunesse prompt à s'enthousiasmer pour de grandes causes, a succédé une jeunesse sceptique, que l'on peut qualifier d'un terme : la «bof génération».

«Tranquilles, presque trop tranquilles»

C'est en octobre 1978, que les journalistes du *Nouvel Observateur* ont rencontré la «bof génération» (1). Partis à la recherche d'une jeunesse que l'on s'accordait à croire révoltée et violemment hostile à la société, ils n'ont trouvé que des jeunes «tranquilles, presque trop tranquilles», pour qui «la révolte n'est pas leur fort», et «Mai 68 appartient à une histoire ancienne».

Ces jeunes se caractérisent par leur conformisme : conformisme par rapport à leurs études dont ils se déclarent satisfaits, par rapport à leur famille que seule une petite minorité remet en cause, conformisme par rapport à leurs projets d'avenir qui apparaissent bien peu subversifs : ce qui compte le plus pour eux c'est le bonheur familial, fonder un foyer et trouver un métier intéressant.

Ils sont peu nombreux à considérer que la société française doit être radicalement changée (13 %), alors que la moitié d'entre eux estime qu'elle ne doit subir que des transformations prudentes et progressives, voire même qu'il faut la laisser en l'état. Ainsi, ces jeunes que l'on croyait assez largement influencés par les idées révolutionnaires et animés d'une volonté de transformation de la société, le sont en fait beaucoup moins que leurs parents. D'ailleurs la politique ne les intéresse pas : 61 % estiment qu'elle ne sert pas à grand chose et 4 % seulement jugent efficace l'engagement dans un parti politique. Constatant que, six mois après les élections législatives, seuls 17 jeunes sur 100 considéraient que la défaite de la gauche constitue un des événements importants de l'année, le *Nouvel Observateur* conclut : «Entre les jeunes et les formes classiques de la politique, la divorce va croissant».

Une autre approche de la politique

Le tableau qui nous est présenté ici est, on le voit, assez

LA «BOF GENERATION»

«On s'était habitué à voir la constestation aller chercher ses champions parmi des sujets de plus en plus jeunes. Nous nous apercevons que ce n'est pas vrai», constate Jacques Julliard dans le *Nouvel Observateur* en octobre 1978. Deux ans plus tard Patrick Benquet, ancien journaliste d'*Antirouille* enquêtant sur les 15-20 ans dans les colonnes du *Monde Dimanche*, écrit : «Finis les mouvements de révolte, les grands défilés solidaires, les banderoles et les poings levés». Deux phrases extraites de deux enquêtes sur la jeunesse, un même constat : la révolte de la jeunesse appartient au passé.

Ce constat se nourrit d'une réalité incontestable : le recul des luttes de la jeunesse ces dernières années. Les grandes mobilisations de jeunes sont devenues rares, la remise en cause du rôle idéologique de l'école s'est faite discrète dans les lycées et les universités, l'affirmation du soutien aux luttes des peuples du monde s'est atténuée.

Par Yves DERENNE

sombre : les jeunes, dans leur immense majorité, se satisfont de la société existante et ne sont pas prêts à se mobiliser pour des changements. Seule résiste une petite minorité agissante, présen-

tée comme marginale et souvent tentée par les voies du désespoir et de la drogue.

Mais cela rend-il compte de la réalité ? Cette dernière n'est-elle pas plus complexe et contradic-

toire que la description faite par le *Nouvel Observateur* ?

Il est une chose sur laquelle il est aisé de s'accorder : c'est le constat d'un désintérêt des jeunes pour «les formes classiques de la politique». Les faits sont nombreux qui attestent d'une assez grande indifférence des jeunes à l'égard des partis politiques existants. Un sondage récent (2), effectué auprès de plusieurs milliers de lycéens révèle que, pour 80 % des jeunes interrogés, aucune organisation ou mouvement politique n'exprime «la plupart de leurs analyses ou de leurs espoirs».

Mais cette désaffection à l'égard des partis et du jeu politique traditionnel doit-il conduire à la conclusion que les jeunes se désintéressent de la politique ?

C'est ce que semble contredire le sondage cité plus haut lorsqu'il indique que les jeunes interrogés se déclarent préoccupés par de grands problèmes, au premiers rangs desquels figurent dans l'ordre, la guerre, l'inflation et le chômage, les atteintes aux libertés dans le monde, l'écologie. Mais l'intérêt pour ces questions, la réflexion des jeunes sur ces problèmes ne les conduit pas à envisager un engagement politique. Au contraire la perspective de l'adhésion à un projet politique global — et par là, à une organisation qui en est porteuse — est assez généralement niée, rejetée. De plus en plus il semble que l'on assiste à des mobilisations sur des thèmes limités, partiels. Cette approche de la politique à partir de thèmes délimités exprime à la fois une volonté de lutter pour un objectif qui apparaît plus concret, plus facile à atteindre, et un refus de s'engager dans une démarche plus globale.

Le refuge dans des plaisirs immédiats

Le sondage déjà cité, indique par exemple, qu'une majorité de lycéens se déclarent insatisfaits de la société capitaliste et inquiets de l'avenir qu'elle leur offre — notamment le chômage. Mais, faute de percevoir des perspectives alternatives concrètes, ils estiment qu'il faut se résigner, qu'il faut essayer de s'adapter à ce qui existe. Ce sentiment de résignation, d'impuissance face à une réalité que l'on rejette mais que l'on estime impossible de modifier semble être un élément important, à partir duquel la jeunesse apprê-

hende la politique aujourd'hui.

Cette perte de confiance dans la possibilité d'une transformation révolutionnaire de la société conduit les jeunes, affirme Patrick Benquet dans l'enquête du *Monde-Dimanche* (3), à vouloir «profiter totalement de l'instant présent qu'il n'est pas question de sacrifier à un hypothétique avenir». Ceci les conduit d'une part à se réfugier dans des plaisirs immédiats, en se repliant par exemple sur les loisirs, la musique, la moto, et d'autre part à faire preuve de beaucoup de pragmatisme et d'une grande capacité d'adaptation à l'ordre existant. Ce que P. Benquet résume ainsi : «Ils sont réalistes, tolérants, lucides, s'adaptent et veulent travailler pour mener la vie qui leur plaît». Ainsi essaient-ils par tous les moyens de tirer profit de la situation présente, à défaut de pouvoir la changer. L'exemple du service militaire en est une illustration, indique l'enquête du *Monde-Dimanche* : alors que 60 % des jeunes sont favorables à sa suppression, quand l'échéance se présente, non seulement ils s'en accommodent mais ils essaient même d'en tirer parti en essayant d'acquiescer une formation professionnelle ou d'obtenir le permis poids lourd.

Des certitudes remises en cause

Ainsi les jeunes apparaissent-ils «étrangers aux espoirs, aux enthousiasmes intempestifs, aux échecs des générations précédentes, centrés essentiellement sur eux-mêmes... face à une société incapable de leur fournir certitudes et espoirs».

Au contraire, leurs aînés — contemporains de Mai 68, de l'essor de la lutte des peuples indochinois, du développement de la Révolution Culturelle en Chine — ont trouvé dans les développements de la situation politique des facteurs propres à soulever leur enthousiasme, à fonder leur espoir et leurs certitudes dans une pénible avancée révolutionnaire. La génération précédente s'est ainsi forgée, au contact des luttes et des victoires des peuples et des travailleurs de notre pays, un idéal. Pour elle, les choses étaient claires : l'avenir appartenait aux peuples du monde contre l'impérialisme, en France les luttes ouvrières et populaires dessinaient la voie de la révolution.

Les jeunes d'aujourd'hui se trouvent confrontés à une réalité bien différente : en guise d'espoir socialiste, ils ne voient que l'Union soviétique transformée en goulag et en puissance impérialiste, le Vietnam qui agresse ses voisins et dont les réfugiés s'enfuient par centaines de milliers, la révélation sur les massacres au Cambodge... Dans le même temps, sous le poids de la crise et des divisions de la gauche, la mobilisation de la classe ouvrière s'est faite plus difficile, alimentant les doutes dans la jeunesse sur la réalité de son rôle historique.

SUITE PAGE 14

Pour le Socialisme - 7



PROJET DE SOCIÉTÉ : LES FRÈRES ENNEMIS DU PS



Rupture avec le capitalisme, socialisme autogestionnaire : la doctrine officielle du PS tourne, depuis le Congrès d'Épinay en 1971, autour de ces deux maîtres-mots. Dans leur généralité, ils recouvrent des projets de société souvent contradictoires. C'est ce que montre particulièrement la confrontation entre les positions de Rocard et celles du CERES que le débat sur les candidatures à la présidence de la République remet à l'ordre du jour.

Par Jean LERMET

Il y a un Parti Socialiste et il y a des courants. D'un congrès à l'autre, pas exactement les mêmes, et pas alliés de la même manière. Ce parti a-t-il une quelconque unité ? La valse des candidats à la candidature : Rocard, Chevènement, Mitterrand probablement, vient reposer cette question.

Une des pierres de touche de la cohésion d'un parti est constituée par le degré de compatibilité des projets de société dont ses membres se réclament. De ce point de vue, la confrontation des positions respectives du CERES et de Michel Rocard est éloquent. Oh, certes ! Les uns et les autres se proclament partisans des nationalisations comme d'un pouvoir réel des travailleurs dans les entreprises nationalisées ; ils s'affirment en même temps partisans de la décentralisation, et envisagent tous deux certaines formes de coexistence de l'économie de marché et de la planification. Mais, qu'il s'agisse du rôle de l'État ou des nationalisations, de la place du marché dans l'économie ou de celle des coopératives et des mutuelles, du rythme des transformations à opérer, ou de l'importance des exportations pour une économie socialiste, l'accent mis par les uns et les autres sur tel ou tel aspect fait apparaître leurs pensées politiques comme profondément divergentes, au point d'en être contradictoires.

Mais, dira-t-on, ni rocardiens, ni partisans du CERES ne sont autre chose que des minorités du Parti Socialiste, et le gros des troupes continue de se ranger sous la

bannière de François Mitterrand. C'est donc le projet de ce courant qu'il conviendrait d'examiner en tout premier lieu. Le malheur est que, sur tous les points qui font l'objet du clivage entre CERES et rocardiens, il n'y a pas à proprement parler de position mitterrandiste, mais bien plutôt l'entretien permanent d'ambiguïtés, avec des glissements d'un congrès à l'autre, selon les alliances qui s'y nouent. Chacune à sa manière, les deux ailes minoritaires se sont d'ailleurs employées à dénoncer cette situation. Ainsi le CERES, en septembre 1978 : «L'édulcoration de la ligne politique a surtout donné l'impression que la direction voulait garder «les mains libres» pour la suite». Et Michel Rocard, de son côté, prophétisant en avril 1978 sur le futur Projet socialiste : «On imagine assez bien quelques bonnes plumes du Parti se faisant plaisir à écrire un excellent texte que nous adopterions dans l'enthousiasme pendant que la politique concrète se ferait ailleurs et autrement».

C'est qu'en réalité, le mitterrandisme est plus un pari politique qu'un projet de société. Son histoire en rend compte : à l'origine, le refus solitaire du ralliement à de Gaulle en 1958 ; puis, en 1965, l'affirmation avec la candidature unique de la gauche, pour déboucher en 1971 et 1972 sur la renaissance du PS et la signature du programme commun. François Mitterrand n'a donc cessé de penser qu'une opposition de gauche non-révolutionnaire et différente du PCF avait sa place sous la V^e République, et pouvait parvenir au pouvoir en alliance avec ce dernier. Or il se trouve justement que l'existence du PS tel qu'il existe aujourd'hui est le produit de cette situation. Aussi longtemps qu'elle durera, les oppositions doctrinales entre les différents courants qui le composent, sans pouvoir être vraiment réduites, ne conduiront pas non plus ce parti à l'éclatement. Telle est la position de force du premier secrétaire.

l'autocréativité du mouvement social. (Contribution présentée à la Convention du 29 avril 1978)

«Je ne crois pas qu'il y ait dans la gauche et dans notre parti deux cultures dont l'une serait la mère du goulag et l'autre, libertaire et décentralisatrice, porterait la promesse de l'autogestion. Laissons ces discours à la droite. Historiquement cela est faux.»

Il n'y a dans le socialisme deux traditions depuis 60 ans : la tradition démocratique et la tradition bolchevique. Et puis, c'est vrai qu'il y a en dehors du courant socialiste traditionnel une conception basiste, populiste, à mon sens prompt aux entraînements irréflectifs, et dont je ne suis pas sûr que l'origine soit

à gauche». (J.P. Chevènement, Congrès de Metz, avril 1979)

Quel rapport à l'État ?

MICHEL ROCARD

«Il existe (...) une espèce d'académisme politique qui fait que les partis de gauche — la gauche qu'on appelle parfois «classiques» ou «traditionnelles» — limitent leur champ d'activité à la conquête de l'appareil d'État, réduisant les affrontements qui se déroulent dans toute société à ceux qui ont, seuls, un fort contenu de classe et qui, rapportés à leur dimension globale, natio-

nale, permettent de prendre l'appareil d'État comme arbitre, ou comme enjeu. Or la gauche militante, c'est aussi celle des hommes et des femmes qui ont pris des risques dans la nature même de leur vie militante, qui ont posé des problèmes nouveaux en bouleversant un peu ce qui était les limites du permis, de l'habituel, du licite et du convenable dans la gauche. (...) Beaucoup de ces luttes ont pour objectif l'établissement de rapports sociaux différents, qui ne devraient pas devoir grand-chose à l'État central.» (Entretien avec Jacques Julliard, Janvier 1979).

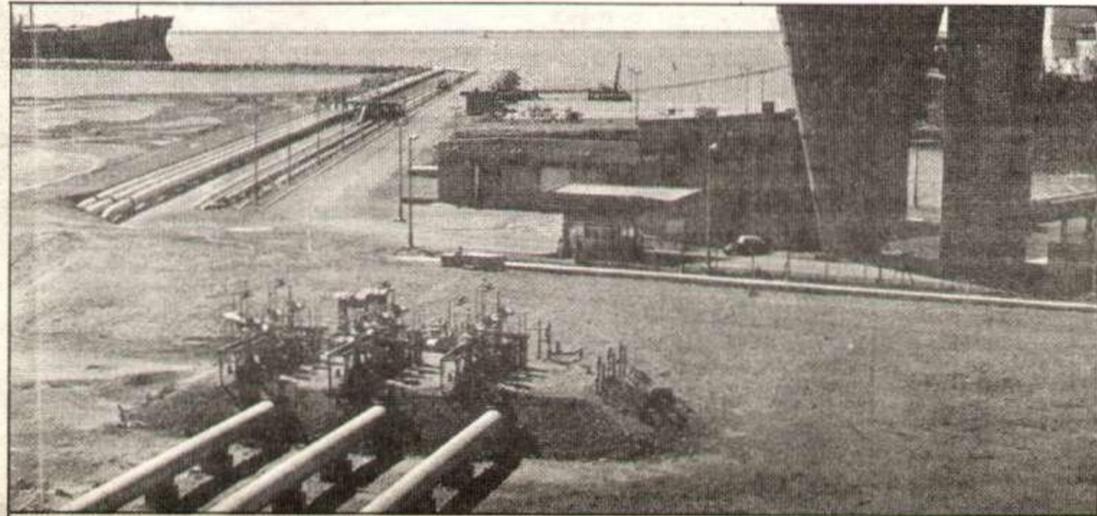
«Parlons clair : c'est un débat sur la question de savoir si ce qui nous intéresse prioritairement c'est la propriété ou le pouvoir. Je pense, moi, qu'il s'agit du pouvoir.» (Intervention au Congrès de Nantes, avril 1977)

«Je crois que tout le monde sera d'accord pour penser que si les entreprises que la gauche va nationaliser devaient continuer de fabriquer le même type de produits, du même niveau de qualité, vendu dans les mêmes conditions à des consommateurs se comportant de manière inchangée, et dans le cadre d'un système

d'entreprise et de la valeur des produits qui s'échangent sur une économie, le marché est global et irremplaçable.» (Article publié dans Faire, décembre 1976)

LE CERES

«On perçoit bien ici le danger qu'il y aurait à procéder à des nationalisations sans engager parallèlement la rupture progressive avec la loi du marché. Privés des supports d'une autre logique, les nationalisations ne pourraient s'affranchir de celle du profit et de l'accumulation capitaliste.» (Repères, mai 1977)



LE CERES

«Aller au pouvoir, pour quoi faire ? Transformer la société. Telle est la vocation de notre Parti socialiste. Dès lors, l'État est un instrument de passage obligé pour permettre les changements démocratiques indispensables. Ce faisant il ne s'agit pas de nier le problème de la bureaucratie, mais de voir que la confrontation fondamentale est d'abord celle du capital et du travail. L'opposition de l'individu et de l'État ne peut pas être un substitut de l'analyse de la société par la lutte des classes. Penser le contraire (ou faire croire le contraire), c'est faire reculer la réflexion du mouvement ouvrier, réintroduire la fausse division entre l'État et la société pour occulter le nécessaire moment politique qui permet la résolution des conflits de la société dans les instances délibératives des partis afin de dégager une ligne politique.» (Contribution présentée à la Convention du 29 avril 1978)

comportant une hiérarchie du pouvoir, du savoir et de l'argent elle aussi inchangée, il n'y aurait pas de rupture.» (Article publié dans Faire, décembre 1976)

LE CERES

«L'appropriation collective des moyens de production, c'est la prise en charge par les travailleurs de ce qui appartenait jusque-là au petit nombre de la bourgeoisie (...); il s'agit, en fait, de la remise en cause «à la racine» des rapports sociaux de production qui caractérisent le capitalisme et qui sont fondés sur la propriété privée des moyens de production. Comme le rappelle le programme du PS, «pouvoir et propriété sont les deux éléments d'une même réalité». Les nationalisations ne sont pas le socialisme ; elles en sont cependant le point de passage obligé»

«Parler d'extension du contrôle des travailleurs, de marche vers l'autogestion sans nationalisation des monopoles, c'est prendre la proie pour l'ombre et s'engager, consciemment ou non, dans la voie de la participation gaulliste ou de la cogestion.»

«Même utilisées par le grand capital et donc détournées des objectifs (retour à la nation) que leur avait fixés le programme de la Résistance, les nationalisations constituent un acquis important pour les travailleurs.» (Repères, mai 1977)

Une économie de marché ?

MICHEL ROCARD

«L'utilisation même du secteur public et surtout le jeu de la planification doivent fixer un certain nombre de bornes, d'orientations et d'impulsions. Mais (...) en tant que lieu d'expression de la demande, et en tant qu'instrument de mesure des résultats

Expérimentation sociale ?

«Le problème français est de reconstruire à la fois une société civile et une société politique ; un tissu démocratique qui ne se confonde pas avec l'État. Pour ce faire, trois conditions doivent être remplies (...) La deuxième condition, c'est l'expérimentation sociale ; il faut pousser le troisième secteur de notre économie, celui des mutuelles, des coopératives, des associations, c'est-à-dire des entreprises qui seront demain totalement autogérées.» (Intervention au Congrès de Nantes, avril 1977)

«Cette autre société (la société socialiste NDLR) doit avoir bien des formes et, pour ma part, je crois que le mouvement coopératif est un des secteurs où s'expérimente une autre manière de produire ensemble, une manière où l'on a un revenu fixe, mais où l'on est associé aux risques et où l'on est souverain, c'est-à-dire qu'on a sa part de détermination dans le choix du patron, dans sa révocation ou sa mise en cause, et dans le choix collectif des très grandes décisions.» (Entretien avec Jacques Julliard, janvier 1979)

LE CERES

«La «gauche américaine» ne se contenté pas de contribuer à l'américanisation des mentalités, des mœurs et des structures de la société française (...) Elle s'attache aux fondements mêmes de la pensée socialiste. Ce qu'elle avance l'idéologie des contre-pouvoirs et des espaces de liberté, l'apologie de l'expérimentation sociale et du principe de plaisir au détriment du principe de réalité, le retour à la quotidienneté de la vie privée, est en définitive moins important que ce qu'elle refuse : la croyance en la possibilité d'une connaissance objective de la société et par conséquent en sa transformation politi-

que — à travers les partis, l'union des forces de gauche, la conquête de l'État, les nationalisations et la planification démocratiques.» (Colloque du CERES, septembre 1978)

Le rythme des transformations

MICHEL ROCARD

«Prétendre, pour assurer cette rupture (avec le capitalisme, NDLR) attaquer dès l'arrivée au pouvoir sur tous les fronts à la fois, c'est déclarer la guerre sans armée et sans stratégie. Le peuple français n'aime pas l'insécurité. Il est prêt à pousser au changement s'il est progressif et si l'on sait où l'on va. Par conséquent, la toute première période d'un gouvernement de gauche doit surtout comporter des mesures visant à élargir le soutien d'opinion dont il dispose et à mettre en évidence la nécessité d'en finir avec tel mécanisme — la spéculation foncière ou la répartition des emplois sur le territoire, par exemple —, plutôt que de se déclencher aux frontières et à l'intérieur une guerre économique prématurée qu'il perdrait faute d'avoir les moyens de la gagner. Mais ces moyens se constituent au fur et à mesure des succès partiels. Bref, la rupture ne peut être qu'un processus long, conduit selon une stratégie précise, et non pas l'enjeu rêvé des trois premiers mois.» (Intervention à la Convention d'avril 1978)

LE CERES

«Certains camarades n'hésitent pas à remettre en cause la notion de rupture avec le capitalisme. Ils conservent le mot, mais le détournent de sa signification en parlant de rupture lente, insensible, irréversible, etc, et en bornant les réformes qu'ils entendent réaliser d'emblée à la périphérie du système (réforme foncière, éducation).»

Cette orientation, dans la mesure où elle se refuse à s'attaquer aux bases mêmes de l'accumulation capitaliste, n'est rien d'autre qu'un réformisme banal, voué à l'échec dans la période de crise actuelle d'ailleurs.» (Colloque du CERES, septembre 1978)

Exporter

MICHEL ROCARD

«N'ayant pas de pétrole, ni guère d'uranium, la France est obligée d'exporter pour assurer son indépendance» (Congrès de Nantes, avril 1977)

«Plus ça ira, plus les pays récemment industrialisés ou en voie d'industrialisation seront capables de faire de l'acier, de l'aluminium, de la bonneterie, de la confection, et petit à petit, des transistors. Les vieux pays qui paient cher leur main-d'œuvre ne se défendront que s'ils sont toujours en pointe quant aux techniques.» (Entretien avec Jacques Julliard, janvier 1979)

LE CERES

«Pour rétablir notre commerce extérieur, il faudrait exporter toujours davantage. Chers camarades, cette stratégie économique est suicidaire ! Elle est suicidaire parce que (...) les secteurs que nous développons, à haute technologie, ne créent pas autant d'emplois, et de loin, que tous les secteurs supposés non compétitifs et qui, eux, sont de gros pourvoyeurs d'emplois !» (J.P. Chevènement, Congrès de Metz, avril 1979)

Deux cultures politiques ?

MICHEL ROCARD

«Il faut partir d'une constatation : il y a deux cultures politiques dans la gauche française. Ainsi est fait notre passé ; c'est peut-être notre richesse. Mais le fait est qu'il en existe deux.»

La plus typée, qui fut longtemps dominante, est jacobine, centralisatrice, étatiste, nationaliste et protectionniste.

(...) L'autre culture, qui réapparaît aujourd'hui dans la gauche française (...) est décentralisatrice, elle est régionale, elle refuse les dominations arbitraires, celles des

patrons comme celle de l'État. Elle est libératrice, qu'il s'agisse de majorités dépendantes comme les femmes, ou de minorités mal accueillies dans le corps social : jeunes, immigrés, handicapés. Elle se méfie du règlement et de l'administration, elle préfère l'autonomie des collectivités de base et l'expérimentation.»

LE CERES

«Il n'y a pour le socialisme (et nous devons travailler pour cela) qu'une seule «culture politique», celle qui détermine le conflit central entre le capital et le travail, et pose la question du pouvoir sans refouler pour autant le problème que pose la division du pouvoir entre dirigeants et dirigés, sachant partir de

D'ici quelques jours, les députés devraient discuter, en procédure d'urgence, deux projets de loi déposés par le gouvernement, à propos du travail à temps partiel. Les sénateurs, eux, ont déjà commencé à en discuter, quelques jours après l'approbation expéditive du Conseil des ministres. Visiblement, le gouvernement est pressé. Du côté patronal, on a certainement de quoi se réjouir, après le blocage des négociations d'ensemble sur la question du temps de travail. Avec ces projets de loi, toute une série d'entraves disparaît. Entraves financières d'abord, puisque les charges sociales seront proportionnelles au nombre d'heures travaillées. Entraves légales, puisqu'il sera désormais plus facile de faire passer tel ou tel secteur d'une entreprise à moins de 40 heures... Ces projets de loi, qui touchent à la fois le secteur public et le secteur privé, sont donc porteurs de nouvelles menaces contre l'emploi, et ont été dénoncés comme tels par les organisations syndicales, CGT et CFDT.

Comment ne pas constater en effet les dégâts énormes provoqués par le développement du travail à temps partiel, en particulier sur l'emploi des femmes. Aujourd'hui, 900 000 d'entre elles travaillent à temps partiel, et ce n'est pas un hasard. En cette période de chômage, c'est surtout sur elles que le patronat fait pression pour qu'elles travaillent au maximum en fonction des besoins patronaux, aux heures et jours qui conviennent le mieux à l'entreprise. Une pression plus facile à exercer, car plus encore que les hommes, les femmes sont confrontées au problème de la durée énorme du travail, parce qu'elles ont de fait mille autres choses à faire dans la journée. Et aussi parce que pour elles, le droit à l'emploi n'est pas encore entré réellement dans la vie...

LES PRINCIPALES MESURES QUI DEVRAIENT FAVORISER LE TEMPS PARTIEL

Le projet de loi récemment approuvé par le conseil des ministres définit le temps partiel comme étant d'une durée inférieure à la durée normale de travail de l'établissement. Par ailleurs il prévoit deux séries de mesures :

- Les unes pour «rechercher ou annuler les contraintes qui découragent les employeurs».
- Les autres pour renforcer les garanties aux salariés.

1) Facilités aux employeurs

L'employeur pourra mettre en place cette formule sans demander l'autorisation préalable de l'inspection du travail. Il sera seulement nécessaire d'informer le CE ou les délégués du personnel.

D'autre part, les employeurs qui appliquent ces horaires bénéficieront pour le calcul des cotisations de Sécurité sociale d'un abattement d'assiette. Ainsi pour deux salariés employés à mi-temps, le patron paiera les mêmes charges sociales que pour un à plein temps. (Ce qui n'était pas le cas jusqu'à maintenant).

2) Certaines garanties aux salariés

Ce projet impose un contrat de travail mentionnant la durée du travail hebdomadaire et sa répartition. La rémunération des salariés sera proportionnelle à la part de l'horaire normal qu'ils effectuent. L'ancienneté est calculée comme si les salariés avaient été occupés à plein temps (pas de changement avec la loi de 1973). Les salariés à

temps partiel bénéficieront des conventions collectives comme les salariés à temps complet ; quant au calcul des effectifs dans le cadre de la représentation professionnelle, un travailleur à temps partiel sera considéré comme à temps plein. Enfin les salariés à temps complet qui souhaiteront occuper un emploi à temps partiel (ou l'inverse), ceci dans la même entreprise, bénéficieront d'un droit de priorité pour un emploi dans la même catégorie professionnelle.

Pour l'essentiel, ces mesures permettront donc aux patrons de recourir plus facilement au temps partiel : ils n'auront plus de problème de charges sociales plus élevées, et c'était là une de leurs «revendications». Mais surtout, elles risquent d'amener des transformations importantes dans la structure du personnel des entreprises, puisque les patrons en tireront plus de souplesse dans la gestion du nombre d'heures travaillées. Qu'est-ce qui les empêchera par exemple d'abaisser le temps de travail, à 30 ou 35 heures, avec une perte de salaire équivalente ? Qu'est-ce qui les empêchera de transformer ainsi toute une série d'emplois à temps plein en emplois à temps partiel ? Cela aurait deux conséquences : les négociations en cours sur la durée du travail, entre patronat et syndicats, seraient ainsi vidées d'une partie de leur objet. En second lieu, on peut noter au passage que si toute une série d'emplois étaient désormais occupés par deux personnes au lieu d'une, un nombre pas forcément négligeable de chômeurs serait rayé des statistiques. ■

Travail à temps partiel : nouvelles lois en préparation

QUAND «TRAVAILLER MOINS» INTERESSE LES PATRONS...

GALERIES LAFAYETTE : JAMAIS TOUT LE MONDE EN MÊME TEMPS

Aux Galeries Lafayette à Paris, le travail partiel a été introduit en 1972, au moment où le magasin a commencé à rester ouvert le lundi. A l'époque le personnel travaillant à temps partiel venait «en renfort». Aujourd'hui, 8 ans après, la cote d'alerte est

Contre le projet de loi, initiatives de la coordination parisienne des groupes femmes

Dans une conférence de presse donnée le 3 novembre, la coordination parisienne des groupes femmes-entreprises réaffirme son opposition au projet de loi sur le travail à temps partiel, discuté en procédure d'urgence le 30 octobre et le 5 novembre au Sénat. Pour la coordination, ce projet fait partie d'un plan d'attaques générales contre les travailleurs, et de la campagne menée par le gouvernement pour le retour des femmes au foyer.

La coordination propose une série d'initiatives qui viendront animer une campagne pour défendre le droit des femmes au travail.

- Remise aux sénateurs de dossiers dans lesquels elles expliquent leurs positions, et où elles leur demandent de faire échec à ce projet de loi ; demande d'audience auprès des sénateurs.

- Lancement d'un manifeste de femmes

- Manifestation prévue au moment de la discussion du projet de loi à l'Assemblée nationale.

- Série d'initiatives, encore à préciser, contre les discriminations sexistes.

dépassée ! Ce personnel représente 60 % des effectifs embauchés directement par les Galeries, effectifs eux-mêmes inférieurs à celui des démonstratrices, employées par toute une série de marques et travaillant dans le magasin, souvent pour plusieurs patrons à la fois. Au total, aujourd'hui, le personnel directement embauché par les Galeries Lafayette à temps complet est donc très minoritaire !

Qui sont ces femmes qui travaillent à mi-temps aux Galeries ? «Au départ, nous dit un délégué CGT, c'était des étudiantes ou des femmes qui travaillaient ailleurs cinq jours par semaines, et qui venaient ici le lundi ou le samedi, en renfort. On les appelait, à l'époque, les «journalières» ou les «plaquettes». D'un jour, on est passé à deux, le samedi et le lundi. Beaucoup ont demandé à travailler plus de jours, car elles avaient toutes en général de gros problèmes financiers, beaucoup étaient des femmes seules. La direction a alors proposé quatre jours, incluant forcément le samedi et le vendredi.

On commençait donc à avoir un grand éventail de temps partiel, sans compter les «onze-heuristes», ou les «tables», qui viennent cinq jours par semaines au moment des repas, entre onze heures et cinq heures, et qui font n'importe quel rayon à chaque poste.

Avec le développement de ce système, depuis 1977, il n'y a plus d'embauche à temps plein. Pourtant, il y a des femmes qui travaillent ici à temps partiel depuis 7 ans, et qui demandent depuis le début un poste à temps plein. C'est un refus systématique. Pour ces femmes, qui travaillent par exemple quatre jours par semaine, le salaire est de 2 800 francs environ. Et elles

n'ont droit à aucun avantage maison, à part la cantine. Et on ne peut même pas dire que ces horaires moins lourds leur permettent de s'occuper de leurs enfants : le soir, elles finissent tard, à 18 heures 30, elles ne sont en général pas chez elles avant 19 heures 30. Bien sûr, elles ont la possibilité de ne pas travailler le mercredi. Mais elles sont là le samedi. «Le samedi, c'est le tour des maris pour s'occuper des enfants», dit-on du côté de la direction... En fait de temps partiel, beaucoup sont obligées de travailler dans un autre magasin pour s'en sortir. Comment vivre avec 1 700 francs, ce que touchent celles qui font moins de 30 heures ?»

Bien sûr, avec ce système, la structure du personnel, dans chaque rayon, varie d'un jour à l'autre, avec une minorité de personnel fixe, et une majorité de temps partiels dispersés sur la semaine. Il est donc de plus en plus difficile de se connaître, de s'intégrer à une équipe, de s'intéresser à ce qui se passe dans l'entreprise, surtout quand on travaille dans plusieurs magasins.

Pour la direction, c'est autant de gagné. Non seulement le temps partiel est un moyen de limiter l'application de la convention collective au personnel fixe de plus en plus minoritaire, non seulement cela lui permet d'avoir une quantité de personnel calculée au plus juste en fonction des heures et des jours de pointe, mais encore cela lui permet d'émietter le personnel, d'entraver toute velléité de résistance, de revendication.

Pour les syndicalistes, programmer une réunion est un vrai casse-tête. Ils n'ont jamais tout le monde en même temps, et ils ont affaire à un personnel différent dans son état d'esprit, car il n'a pas conscience de faire réellement partie d'une entreprise à part entière... ■

FRANÇOISE : «SE BATTRE POUR LE MI-TEMPS : UNE SITUATION CONTRADICTOIRE»

Françoise est bibliothécaire à la mairie de Levallois. Elle se bat pour rester à mi-temps, contre le «choix» qu'on veut lui imposer : le plein temps ou la démission. Elle explique ici les contradictions qu'elle vit dans cette lutte : travailler à mi-temps, c'est pouvoir faire autre chose, mais c'est aussi être «à part» dans l'entreprise...

► Peux-tu expliquer le conflit qui t'oppose à la mairie ?

Je suis bibliothécaire à la mairie de Levallois (PS-PCF, à majorité PCF), et j'ai travaillé pendant un an à temps partiel ; je demande à ce que cela soit renouvelé, or la mairie dit non. Être à mi-temps c'est considéré comme un privilège.

► Pourquoi veux-tu travailler à mi-temps ?

Parce que je veux pouvoir élever ma gosse et en profiter jusqu'à l'âge de deux ans. Malgré tous les problèmes que pose le mi-temps, je trouve cela formidable de pouvoir élever son enfant. De plus, en payant la nourrice à plein temps, j'arrive à

ce que l'argent que je gagne en travaillant quarante heures passe presque là-dedans.

► Quelles raisons la mairie invoque-t-elle ?

Justement, ils ne donnent aucune explication. Ils ont dit que les charges sociales étaient proportionnellement plus lourdes qu'à plein temps, ce qui est vrai, mais le projet de loi qui va bientôt être débattu va justement les diminuer. Cela ne jouera plus. D'autre part, si effectivement le poste se prête mal à deux mi-temps, on propose d'arranger cela par une permutation pour que ça ne gêne pas le travail.

► Alors pourquoi ce refus ?

Il y a un an, on a fait une grève à la bibliothèque contre la municipalité, une semaine pour des problèmes de sécurité. Le responsable qui s'occupe de la culture dans la municipalité a juré de virer toute l'équipe...

► Quelle a été l'attitude du syndicat ?

Je suis syndiquée à la CFDT. Le délégué m'a défendue alors

900 000 femmes travaillent aujourd'hui à temps partiel, sans compter le temps partiel saisonnier. Plus de 15 % des femmes qui travaillent sont à temps partiel, elles représentent plus de 85 % des salariés à temps partiel. En 6 ans, ce type de travail, qui concerne donc essentiellement les femmes, a augmenté de près de 25 %...

Le temps partiel est concentré (pour l'instant) dans certaines branches comme l'hôtellerie, le commerce. Ainsi, aux Nouvelles Galeries, les temps partiels représentent 60 % du personnel ! Pour une raison assez simple, du point de vue patronal évidemment ! Dans ces secteurs, cela permet de disposer tout au long de la journée, et tout au long de la semaine, des effectifs correspondant le mieux possible aux heures de pointe. Pour le patron, il n'y a donc plus de problème pour rester ouvert de 9 h du matin à 10 h du soir si, aux heures creuses, il n'a pas trop de personnel à payer ! De même, s'il veut ouvrir le dimanche, il a meilleur compte à

que le syndicat est contre le travail à temps partiel. Il a expliqué à la mairie que leur attitude empiétait sur ma vie privée. Il s'est battu sur leur propre terrain : situation des femmes dans la société, droit de la femme d'élever ses enfants.

► Qu'est-ce que vous allez faire ?

Là, je comptais demander une disponibilité d'un an, puisque je n'arrive pas à obtenir ce temps partiel, mais je viens d'apprendre que je n'étais pas couverte par la Sécurité sociale, et qu'il m'était interdit de travailler. Je vais donc

Qui travaille à temps partiel ?

embaucher quelques partiels plutôt que de contraindre les fixes à faire des heures supplémentaires...

Qui sont ces femmes qui travaillent à temps partiel ? Essentiellement, comme voudraient le faire croire les patrons, des femmes qui, en même temps, élèvent leurs enfants ? Non, pas principalement, les statistiques indiquent même le contraire :

- 18,7 % des femmes de 15 à 17 ans qui travaillent sont à temps partiel.
- 20,1 % de 40 à 49 ans.
- 19,8 % de 50 à 59 ans.
- 29,3 % de 60 ans et plus.

Ce n'est donc pas dans les tranches d'âge où les femmes sont le plus susceptibles d'élever leurs enfants qu'on trouve le plus de femmes travaillant à temps partiel : 7,3 % de 18 à 24 ans, 12,3 % de 25 à 29 ans. Il faut certainement en conclure que c'est surtout le marché de l'emploi qui contraint tant de femmes à travailler de la sorte.

être obligée de retravailler à plein temps. Sinon quand j'ai posé le problème de la paie de la nourrice au responsable culturel de la municipalité, il m'a répondu que les mères célibataires avaient droit de priorité à la crèche et «*si tu as des ennuis va voir l'assistante sociale*». J'ai ressenti cela comme une véritable humiliation. Aussi on a contacté le groupe femmes de Levallois qui est d'accord pour me soutenir. Elles doivent discuter entre elles de plusieurs propositions. Notamment, on a l'idée de faire une lettre ouverte au maire pour dire ce qu'on en pense.

► Comment vis-tu le travail à mi-temps ? Est-ce qu'il y a des différences par rapport à l'an dernier où tu travaillais à plein temps ?

Oui, ce n'est pas du tout pareil. Les collègues (les nouveaux engagés après la grève) n'acceptent pas un temps partiel : tu es quelqu'un qui ne fout rien, qui ne veut rien foutre. Les chefs, eux, te sucront tes responsabilités bien que j'aie sept ans d'ancienneté.

Aux réunions d'équipe je ne suis pas invitée : on ne tient pas

compte de moi parce que je suis à mi-temps, c'est très pénible. On me dit que je ne suis jamais là : mes collègues renforcent plutôt les différences qu'elles ne les diminuent. Quant aux réunions syndicales, j'ai le problème de la garde de la môme.

► Qu'est-ce que tu en déduis sur le travail à temps partiel en général ?

Le mi-temps sera au choix du patron, cela va encore favoriser le patron. Le travailleur à mi-temps se tapera le sale boulot (je vois ce qu'il en est pour moi). Je suis consciente que le mi-temps c'est à double tranchant : cela crée des sous-emplois donc une division plus grande entre travailleurs. Il y aurait séparation travailleurs à temps partiel avec le sale boulot et un boulot intéressant pour ceux à plein temps. Dans une entreprise, en travaillant à mi-temps on a l'impression d'être toujours décalé par rapport à ce qui se passe, à la réalité de la vie dans l'entreprise. Se battre pour le mi-temps et savoir d'un autre côté comment il sera mis en œuvre, c'est assez gênant, c'est contradictoire.

LA CFDT : «TOUTE REVENDICATION N'EST PAS BONNE A PRENDRE»

«Pour ou contre le travail partiel des femmes ?», cette question est aujourd'hui nettement tranchée par les organisations syndicales ; tant CGT que CFDT, c'est contre. Mais cela ne date pas de si vieux, puisqu'en 1963, le Bureau confédérale de la CFDT a été à deux doigts de prendre une position favorable à une législation spécifique qui aurait fait officiellement de la main d'œuvre

féminine, une main d'œuvre d'appoint, en particulier avec le travail partiel. Pour cette raison, il n'est peut-être pas inutile de rappeler comment s'est posée, entre autres, la question du travail partiel des femmes, dans la CFDT (1). Non pas principalement pour indiquer à cette occasion la position CFDT mais parce que la démarche vaut plus largement.



Chacun peut partir de la constatation suivante : « Pour certaines femmes travailleuses, le travail à temps partiel (ou le salaire maternel) peuvent entraîner une amélioration de leur situation immédiate, correspondre à leurs besoins spécifiques. Mais à partir de là, quelle position adopter ? Se battre pour des revendications spécifiques qui semblent répondre à ces besoins ?

concrètes quotidiennes des travailleuses dans la société (double journée de travail, et pour certaines, charge d'enfants), sont mal prises en compte par les organisations syndicales : tout un ensemble de problèmes ne font pas l'objet d'une action offensive des organisations, ce qui laisse les travailleuses dans une situation individuelle difficile.

Coincées entre les réponses du patronat et le refus des syndicats

Une solution même partielle à ces difficultés paraît possible à ces travailleuses, même si elle individualise leur cas (horaires flexibles, mercredi chômé, temps partiel fluctuant, contrat à durée déterminée...)

Dans des situations où elles ne sentent pas les syndicats attentifs aux réalités qu'elles vivent, les travailleuses sont coincées entre les réponses du patronat, et le refus de ces réponses par les organisations syndicales qui ne proposent pas d'alternatives concrètes, immédiates. C'est cette situation qui explique qu'à l'origine du développement des formes particulières d'emploi (intérim, temps partiel...), on retrouve souvent des catégories de travailleuses.

Deux dimensions inséparables

Sans doute peut-on avoir le sentiment, après cette explication, de revenir au point de départ. Dire que « ces aménagements permettent aux travailleuses, en organisant leurs contraintes, d'améliorer un petit peu leur situation immédiate, de disposer peut-être d'un peu de temps pour souffler, ce dont elles ont tant besoin, tout en ne disposant d'aucune autre solution rapide », c'est constater en même temps la très grande difficulté qui existe à faire avancer les choses. Cependant, cette démarche a le mérite de faire ressortir le lien entre travail et situation des femmes dans notre société : « Au travers de ce constat, on voit apparaître le lien qui unit forme d'emploi et situation des femmes dans la société : la coupe entre ces deux dimensions n'est pas possible. Si les organisations syndicales ne tentent pas de résoudre simultanément ce qui tient aux rôles hommes/femmes et ce qui se passe dans le domaine de l'emploi, elles seront toujours en situation de faiblesse ».

« Toute revendication n'est pas bonne à prendre... mais... »

Evidemment, tout n'est pas réglé par cette prise de position très nette. A la limite, elle peut même provoquer, sur le terrain, un certain rejet de l'organisation syndicale, qui a peut-être de bonnes idées, mais qui ne règle pas, avec ça, les problèmes concrets rencontrés par les femmes travailleuses. Il est bien connu par exemple que, quelles que soient les prises de position très fermes des sections syndicales contre l'horaire à la carte, de très nombreuses femmes y ont eu recours, quand il a été proposé dans leur entreprise. Et les sections se sont retrouvées un peu en porte à faux. Comment la CFDT répond-elle à cette contradiction ? Pourquoi les patrons arrivent-ils relativement mieux à leurs fins quand il s'agit de jouer sur le marché du travail féminin ?

« Pourquoi ? Parce que globalement la non-reconnaissance du droit au travail des femmes permet plus facilement des écarts par rapport aux lois. Et aussi parce que les situations

1) Toutes les citations sont extraites de la brochure « Travailles, combat pour une libération ».

LE PROCES DE LA CATASTROPHE DE LIEVIN

6 ans après, devant le tribunal correctionnel de Béthune

Il aura fallu six ans pour que s'ouvre enfin le procès de la catastrophe de Liévin. En lui-même, ce procès constitue un événement tout à fait exceptionnel, puisque c'est la première fois qu'une catastrophe minière passe en justice. Avant les quarante-deux mineurs de Liévin, il y a eu bien d'autres morts à la mine, et chaque fois, c'était le Service des Mines qui faisait l'enquête. Or le Service des Mines, chargé de faire appliquer les règlements, dépend, comme les Houillères, du ministère de l'Industrie. Il suffit de lire le rapport qu'il a écrit en octobre 1975 à propos de la catastrophe de Liévin pour savoir que, cette fois encore, ce service aurait conclu à la fatalité, et les Houillères n'auraient eu aucune responsabilité.

La volonté populaire de faire la vérité et de trouver les responsables de cette catastrophe, qui s'est exprimée avec force dans la Commission Populaire d'Enquête et au cours du Tribunal Populaire de Liévin, ainsi que l'acharnement du juge Pascal à refuser de laisser l'enquête au Service des Mines, « à la fois juge et partie », sont pour beaucoup dans l'ouverture de ce procès.

Bien sûr, on sait ici qu'il ne faut pas trop se faire d'illusions, ni attendre que la justice bourgeoise fasse toute la vérité, châtie tous les coupables. Pourtant ce procès doit permettre aux parties civiles (syndicats et association des veuves) de demander des comptes, et pour la CGT et la CFDT, de faire le procès de la sécurité du travail et de la politique charbonnière du gouvernement.

D'autre part, pour la première fois, de hauts responsables des Houillères sont sur la sellette : le seul accusé, l'ingénieur Augustin Coquidé, chef du siège au moment de la catastrophe, n'est pas inculpé simplement de faute professionnelle, mais aussi d'homicide et de blessures involontaires. Deux autres responsables, Hecquet, directeur des Houillères du Bassin du Nord-Pas-de-Calais, et Lacoste, chef de service des Mines, sont assignés en citation directe par la CFDT et l'Association des Veuves.

Il aura fallu six ans pour en arriver là. Six ans de manœuvres procéduraires qui font apparaître clairement la volonté de la bourgeoisie de faire traîner les choses en longueur, d'atténuer au maximum ses responsabilités :

— Juillet 1975, c'est le désaisissement du juge Pascal qui, dans son souci d'établir la vérité,

lundi 26 juin, et plusieurs milliers de personnes signeront à Liévin la pétition que fait circuler la Commission Populaire.

— L'enquête repart à zéro. Le dossier passe entre les mains du Conseiller Paul, de la chambre d'accusation de Douai, qui fait faire des contre-expertises et réinculpe le 9 février 1976, l'ingénieur Coquidé.

— Il faut encore attendre deux ans, avant que la Chambre d'accusation de Douai annonce en janvier 1978 que l'instruction du dossier est enfin terminée.

— Juin 1978 : nouveau report, Coquidé dépose un pourvoi en cassation. Octobre 1979, la Cour de Cassation reproche à Coquidé « son imprévoyance et son manque d'imagination », et rejette son pourvoi.

— Le 28 avril 1980 ont lieu les premières audiences pour préparer le procès. La citation directe déposée par la CFDT et l'Association des Veuves au mois de juin est acceptée, mais elles ont dû payer séance tenante un versement de consignation anormalement élevé : 3 000 F pour la CFDT, 2 000 F pour les Veuves. (Au départ, on réclamait 5 000 F pour la CFDT, alors que pour d'autres procès où la CFDT a fait la citation directe, la caution était de l'ordre de 500 F).

C'était les dernières tracasseries. Le 3 novembre 1980, presant 6 ans après la catastrophe, le procès s'ouvre enfin, avec un dossier de plus d'un mètre de hauteur, et des débats dont il est prévu qu'ils durent toute la semaine, sinon davantage...

Correspondant Liévin

PREMIER JOUR UNE BATAILLE

témoin. Finalement, Pascal sera cité, mais uniquement pour les procès-verbaux qui n'ont pas été annulés.

Puis deux points ont été examinés, avec la présence de 7 experts médicaux et de 12 experts techniques. Un premier point de médecine, important, puisque l'enjeu de la discussion était : « peut-on déduire de la présence de méthane dans le corps des mineurs tués, la présence de grisou au fond, au moment de la catastrophe ? » Et un point sur l'organisation du siège.

Lors de la première discussion, les 7 experts médicaux qui

LA COMMISSION POPULAIRE D'ENQUÊTE : « LES HOUILLERES SONT RESPONSABLES »

Or, il existe une explication de l'accident. Les témoignages que nous avons recueillis de sauveteurs, de rescapés de la fosse 3, nous permettent aujourd'hui de montrer comment, aux 6 sillons, avec le maintien d'une situation de risque, l'accident devait arriver comme il s'est produit.

Premier élément : il y a eu accumulation de grisou en particulier au niveau de la VC5 et de la VC54. Le grisou provenait des anciens travaux situés au-dessus. On a vu en effet que les galeries conduisant à ces anciens travaux étaient soit mal murées, soit pas murées du tout. Il suffisait donc de peu de choses, on l'a dit, pour que ce grisou sorte par exemple dans la VC1 ou la VC5 (peut-être même à travers le mur situé au bout de la VC5). Il suffisait par exemple d'une dépression atmosphérique comme celle qui s'est produite le matin même de l'accident. De plus, les mineurs travaillant à Jeanne nous ont dit que le dégazage de Jeanne était en panne depuis 48 heures ; cela a pu contribuer à augmenter la concentration en grisou dans la veine des 6 sillons.

Ce qui s'est passé le 27

Pour les Houillères, ce n'est pas l'absence de sécurité qui a provoqué l'accident mais, comme l'a écrit La Voix du Nord (qu'on pourrait appeler « La Voix des Houillères ») dans un article des 12 et 13 janvier : « C'est une combinaison d'éléments, une tragique et sans doute imprévisible conjonction de paramètres dont certains sont inhabituels qui est à l'origine du drame ».

Ce qui revient à dire, sous une autre forme, que c'est la fatalité, et donc que ce n'est pas la faute des Houillères.

DU PROCES : D'EXPERTS

avaient autopsié et analysé les corps des mineurs ont exposé et maintenu leurs conclusions : « il y a corrélation entre la présence de méthane dans le corps des mineurs et la présence de grisou au moment de l'explosion ». Ce qui fut contredit lors d'une

A l'occasion du procès, la CFDT mineurs du Nord-Pas-de-Calais a lancé un appel à la population, à venir assister au procès au tribunal de Béthune. D'autre part, elle organise pendant la durée du procès une exposition sur le thème : « Liévin 6 ans après », à l'Hôtel de Ville de Béthune.

Le problème de l'étincelle, nous l'avons dit dès le départ, est secondaire. On sait en effet, qu'à partir du moment où il y a du grisou à la teneur explosive, il suffit de très peu de chose pour provoquer l'explosion : un frottement métallique, un choc de pierres siliceuses, de l'électricité statique sur des appareils qui ne sont pas reliés à la terre, etc.

Pourtant, dans le cas du 6 sillons, il y a une explication probable en ce qui concerne l'étincelle. Elle a sans doute été provoquée par le mono-rail, à l'intersection de VC54 VC70 et VC7. Ce mono-rail était une source d'étincelles car, d'après les témoignages, le câble (qui n'était pas du diamètre adéquat) était endommagé et frottait sur la poulie.

Les houillères reconnaissent qu'il y a eu une forte explosion dans VC5. Mais elles prétendent qu'il y a un mystère dans la propagation de l'explosion parce que, dans plusieurs galeries, il semble que les effets mécaniques vont dans les deux sens. Actuellement, elles essaient de démontrer que la première explosion aurait eu lieu au niveau de Vm33. Elle aurait été due à une remise en route trop rapide du ventilateur de la Vm33 qui serait tombé en panne pendant les vacances.

Cette hypothèse permettrait d'attribuer la responsabilité à une fausse manœuvre ou à une faute professionnelle d'une des victimes. Ce qui permettrait d'enterrer l'affaire comme toutes les précédentes.

En fait, même dans cette hypothèse, la responsabilité des Houillères resterait entière en ce qui concerne l'accumulation du grisou.

S'il est à peu près sûr qu'il y ait eu une explosion à cet endroit, il nous semble impossible qu'elle ait été la première pour les raisons suivantes :

— 1) L'explosion près de Vm33 n'a pas été très forte. Les dégâts ne sont pas très importants et aucune victime n'a été mutilée.

— 2) Elle ne permet pas d'expliquer la rapidité de la propagation. Or, sur ce point tous les mineurs qui ont entendu l'explosion (en particulier ceux qui travaillaient à la taille Jeanne) affirment n'avoir entendu qu'une seule explosion, comme un coup de tonnerre ou « un coup de canon rallongé ». Tout s'est donc passé en quelques secondes. C'est-à-dire que la propagation entre la première explosion et les explosions secondaires a été très rapide. Cela n'est possible que si la déflagration, au départ a été très importante, ce qui était le cas de l'explosion dans la VC5.

— 3) Le fait qu'il existe des effets mécaniques contradictoires et situés seulement en certains endroits s'explique très bien par le mécanisme de l'onde de choc. En effet, lorsqu'il se pro-



Mur écroulé. Il devait barrer l'accès de Bd 306 (qui conduisait aux anciens travaux) et empêcher la sortie du grisou. Il n'était qu'en construction le jour de l'accident.

duit une déflagration, il se crée une onde de choc qui se propage, en plus de la flamme dans toutes les galeries. En chaque point, il y a superposition de l'onde de choc principale et des différentes ondes de choc réfléchies par les parois. Dans certaines galeries, l'onde de choc arrive par les deux extrémités : il y a donc ainsi des endroits où les effets mécaniques peuvent être très importants (zones de surpression) et des endroits où les effets sont beaucoup moins importants (zones de détente), ce qui explique les phénomènes rencontrés notamment dans la VC4 et la VC11 : effets mécaniques opposés en certains endroits ; dégâts plus importants à d'autres endroits.

Voici donc, en simplifiant, ce qui s'est très vraisemblablement produit le 27 décembre à 6h15 au quartier des 6 sillons :

Une étincelle provoquée par le mauvais état du mono-rail a enflammé le grisou à l'intersection de VC5, VC54 et VC70. C'est ce qui explique d'ailleurs que plusieurs victimes, situées près de VC72, avaient l'air de se protéger : elles ont sans doute vu le grisou s'enflammer. La flamme s'est propagée dans VC54 en remontant l'air (parce qu'elle est avide d'oxygène). En une fraction de seconde (une seconde au maximum), elle a atteint le point de VC5 où s'est produit une très forte déflagration. L'onde de choc de la déflagration s'est propagée dans toutes les galeries. La flamme s'est propagée par la présence de grisou en couronne (c'est-à-dire au toit) et sans doute aussi par l'inflammation de la poussière soulevée par l'onde de choc. Ensuite elle a provoqué plusieurs explosions secondaires.

S'il y avait eu des arrêt-barrages autour de VC5 et de VC54, la propagation aurait été beaucoup plus limitée et le nombre

de victimes beaucoup moins élevé. Il aurait peut-être même été limité à 4 morts au lieu de 42 !

Et si au moins le peu de taffans qu'il y avait avait fonctionné, plusieurs mineurs s'en seraient sans doute sortis indemnes.

Les Houillères sont responsables

Il ressort de ce qui précède que ce sont bien les Houillères qui sont responsables de la mort des 42 du quartier des 6 sillons pour les principales raisons suivantes :

1) Maintien d'un état de risque d'accumulation du grisou et de la poussière.

2) Absence de contrôle de la teneur en grisou dans les endroits les plus dangereux.

3) Pratiquement inexistence des arrêt-barrages dans le quartier puisque les quelques rares qui étaient posés n'ont pas fonctionné.

Cette absence de sécurité n'est pas seulement imputable à quelques boucs émissaires (ceux que l'enquête officielle est prête à inculper). Il est presque certain que tel ou tel ingénieur n'a effectivement rien fait pour modifier cet état de fait.

Mais l'absence de sécurité au quartier des 6 sillons, qui est générale dans toutes les fosses du bassin et de tout le pays, s'inscrit aussi tout particulièrement dans la politique actuelle de relance qui se traduit notamment par la réouverture d'anciens quartiers sans que les investissements correspondants soient faits en matière de sécurité.

Cette absence de sécurité s'inscrit dans la logique du Capital, la loi du profit.

FORTE aujourd'hui de 140 000 signatures, *L'Union dans les luttes* a eu le mérite de faire apparaître au grand jour un courant, qui la dépasse largement, d'hommes et de femmes insatisfaits des propositions actuelles de la gauche. *L'Union dans les luttes*, c'est aussi une centaine de comités où, pour la première fois dans notre pays, des militants du PC, du PS, d'extrême-gauche, se rencontrent pour discuter et se battre côte à côte.

Quelle gauche ?

Ceci dit, après un an d'existence, *L'Union dans les luttes* se trouve face à un choix décisif entre deux visions de la situation politique et donc deux types d'intervention différents.

D'un côté, une vision archaïque de la gauche, un PCF et un PS qui, après tout, n'auraient pas de grandes divergences de programme et qui s'entre-dévoient par simple sectarisme, par logique de chapelle, par désir d'être plus fort que l'autre. Dans cette optique, il suffirait de les ramener dans le droit chemin, abandonné en 1977, sous l'aiguillon du mouvement des masses, des luttes ou... d'organisations d'extrême-gauche plus clairvoyantes.

D'un autre côté, une vision de la gauche telle qu'elle est réellement avec un PS et un PCF qui ont des divergences réelles et de fond, deux projets différents. Mais aussi, au sein de ces partis, comme en dehors, des militants de plus en plus nombreux insatisfaits, critiques, pour qui les problèmes de la gauche ne se limitent pas à un bon report de voix au deuxième tour des présidentielles, ni même à un plus qu'hypothétique bon programme de gouvernement. Dans cette optique, il faut évidemment faire pression sur les partis de gauche, car le ton actuel de la polémique et intolérable, fait le jeu de la droite et risque donc d'avoir de graves conséquences sur le plan social. Mais cela suffit-il pour redonner espoir aux militants démobilisés, aux syndicalistes qui ne reprennent plus leur carte, pour créer des conditions favorables à un nouveau développement des luttes ?

Une autre conception de la politique de gauche

De nombreuses interventions faites lors de la dernière assemblée générale de *L'Union dans les luttes* posent ces questions et apportent des éléments de réponse, ouvrent des pistes. «Le désistement est nécessaire, mais pas suffisant» dit le rapport introductif du Collectif national, et il avance l'idée d'Etats Généraux où devraient être débattues

L'UNION DANS LES LUTTES, VERS DES ETATS GENERAUX

toutes les grandes questions «la gauche doit s'affirmer, se transformer, se rénover» précise un autre texte du Collectif. Pour le délégué de Bordeaux, «la division est durable et il faut remobiliser de façon plus complète et plus politique». Pour celui de Montgeron, «l'Union dans les luttes doit se situer hors du jeu traditionnel de la politique» et, à Longwy, on aspire à «de nouvelles pratiques de la politique». A Paris-19*, on estime que *L'Union dans les luttes* doit «profiter de la campagne pour poser les vrais problèmes, ceux que les candidats des partis ne poseront pas»...

Malheureusement, du fait des pratiques de la LCR, qui n'ont décidément rien à voir avec les «nouvelles pratiques politiques» dont parlait Longwy, ce débat n'a pas pu avoir lieu, il a été faussé, bloqué, dévoyé sur des questions de désistement automatique ou pas. C'est regrettable. D'autant plus regrettable

que *L'Union dans les luttes* réunit toutes les conditions pour qu'y naisse une idée différente de la gauche : s'y retrouvent toute la richesse et la diversité des expériences, des réflexions, des échecs, des principaux courants de la gauche et de l'extrême gauche. A condition de ne pas reproduire les pratiques contre lesquelles s'est élevée la pétition : les affrontements bloc contre bloc, les certitudes figées, les points de vue préfabriqués à faire passer coûte que coûte... *L'Union dans les luttes* pourrait vraiment être quelque chose d'autre, et elle l'est déjà bien souvent. Cette fois-ci, elle a laissé passer une occasion. Ce n'est que partie remise.

1) *L'Union dans les luttes* aura d'ailleurs l'occasion de mettre les choses au point lors d'une prochaine conférence de presse au cours de laquelle elle présentera son projet d'Etats Généraux.

Correspondant Paris

idées

LA «BOF GENERATION»

SUITE DE LA PAGE 7

Redonner l'espoir...

Ainsi l'avenir apparaît-il plus lourd de menaces et d'incertitudes que de raisons d'espérer en des transformations positives. A l'heure où tant de certitudes sont remises en cause, où les choix politiques sont plus complexes, les causes à défendre moins nettes que par le passé, les jeunes ne disposent plus de points de repère capables de les guider. Ils ne voient plus les moyens de changer les choses.

Cette réalité nous interpelle et nous fixe des tâches importantes : pour redonner à la jeunesse le goût de la lutte, de l'engagement, pour lui redonner l'espoir, la confiance dans l'avenir, il nous faut élaborer un ensemble de réponses précises à ses questions, tenant compte de la

démarche spécifique des jeunes. Il nous faut reconstruire les points d'appui à partir desquels ils pourront transformer leur remise en cause de la société en engagement conscient et actif dans la lutte de classes. L'enjeu est d'importance : la possibilité ou non d'associer des franges significatives de la jeunesse au système de forces révolutionnaires à construire aujourd'hui, en dépend pour une part importante.

(1) Enquête publiée dans le *Nouvel Observateur* du 16 octobre 1978. Sondage Sofres réalisé auprès de 800 jeunes de 13 à 17 ans.

(2) Enquête du «Guide de l'Etudiant» réalisé auprès de 3 600 lycéens de seconde, première et terminale en mai 1980.

(3) Enquête du *Monde-Dimanche* sur les 15-20 ans, publiée dans la semaine du 19 octobre 1980.

LYON : PREPARATION DE «6 HEURES POUR L'AFGHANISTAN»



LE collectif lyonnais pour le soutien à la résistance du peuple afghan s'est constitué sur la base d'engagements individuels autour de l'appel qui avait déjà permis la tenue des «6 heures pour l'Afghanistan», à Paris.

Localement, le collectif regroupe des personnes de tous les milieux socio-professionnels, des organisations politiques de gauche et d'extrême-gauche, des syndicats et des associations de masse.

Récemment, les membres du collectif lyonnais (250 signatures constituent aujourd'hui ce collectif) ont indiqué leur volonté de préparer un rassemblement «6 heures pour l'Afghanistan» pour la fin novembre. «L'objectif de ce rassemblement est de faire connaître largement la situation en Afghanistan, la réalité de l'invasion soviétique et celle de la résistance nationale du peuple afghan. Une large place sera accordée aux témoignages directs, ceux des Afghans eux-mêmes, ceux rapportés par les journalistes, des photographes, des témoins qui sont allés récemment sur le terrain. Ces témoignages prendront la forme d'interventions, de films, d'exposition photos, de musique, et de débats».

Suite à une conférence de presse s'est tenue une réunion à laquelle ont participé 70 signataires de l'appel. Au cours de cette réunion, Mohamed Habib a particulièrement expliqué en quoi l'invasion soviétique de décembre 1979 était la suite d'une longue série d'ingérences dans les affaires afghanes et d'années d'oppression du peuple afghan par les couches et partis pro-soviétiques. Mike Barry a cité des exemples impressionnants d'actes commis par les troupes russes ou par des Afghans pro-russes depuis 1978. Tous deux ont expliqué la façon dont l'élite afghane a été éliminée

complètement ; la désorganisation qui régnait partout, comment les provinces se libéraient une à une. Ils ont relaté comment se sont formés les fronts de résistance intérieure, comment les fronts organisent non seulement la vie sociale dans les provinces libérées mais œuvrent aussi à la coordination et à l'unité des différents fronts existants. Ensuite, Jean-Paul Gay, au nom du mouvement de soutien à la résistance du peuple afghan a présenté les objectifs de ce mouvement, le pourquoi d'une campagne d'un million de francs pour la résistance afghane, l'aide que pouvait apporter le mouvement au développement de rassemblement en province, le projet d'un tribunal des peuples sur l'Afghanistan. Enfin, à la fin de cette réunion, pour préparer plus précisément, plus concrètement le rassemblement, ont été mis en place différentes commissions, une commission étude-réflexion sur la situation en Afghanistan, une commission audio-visuel pour préparer des expositions photos, recenser les films, matériels audio-visuels disponibles et une commission finances afin de collecter les fonds pour la résistance afghane. Dans ce cadre, une initiative déjà à signaler : localement, l'équipe théâtrale de la compagnie des Huit-Saveurs propose que le bénéfice de la soirée de rentrée de la saison 80-81 soit versée en soutien à la résistance afghane.

Aujourd'hui, le rassemblement de soutien qui doit se tenir le 21 novembre se prépare activement. Envisagée comme une initiative de dénonciation de l'intervention soviétique et de soutien au peuple afghan, il doit permettre également un élargissement du mouvement de soutien à la résistance afghane, sur l'ensemble de l'agglomération.

Correspondant Lyon

Réévaluation de la politique étrangère US

CARTER A PREPARE LE TERRAIN POUR REAGAN

Ronald Reagan a battu Carter à plate couture. Sur le plan international il s'est fait fort de rétablir la puissance américaine sous tous ses aspects : à l'égard des alliés, du Tiers-Monde, et au travers de cela, face à l'URSS. A cet égard, l'administration Carter a essuyé les plâtres. L'étude de l'évolution de la politique américaine au cours de la dernière période nous permet de constater qu'après avoir dû affronter la confusion et le désarroi consécutifs à la défaite d'Indochine, l'administration américaine, à partir de 1978, a modifié sensiblement sa politique dans le sens d'un raffermissement de la puissance américaine. C'est en fait à partir de lignes forces déjà définies que Reagan pourra entreprendre la réalisation de ses projets, ce qui annonce une période de tensions internationales et d'affrontements.

LES débuts de Carter furent fracassants. Dès son entrée en fonction, le 5 février 1977, il adresse une lettre de solidarité à Andreï Sakharov ; il se pose ainsi en protecteur officiel des opposants soviétiques. Le 1^{er} mars, il reçoit Vladimir Boukovsky à la Maison Blanche. C'était l'antithèse de la politique conduite par Kissinger, qui avait déconseillé à Ford de recevoir Soljenitsine, au nom d'une appréciation des réalités des relations soviéto-américaines. Jimmy Carter — et ses conseillers — prétendaient opposer à cette «Realpolitik», une politique étrangère fondée sur les valeurs morales traditionnellement défendues dans le discours politique

américain. Il inaugurait ainsi la «diplomatie des droits de l'homme».

La moralpolitik

Si elle visait à restaurer une conception traditionnelle de la politique américaine, cette diplomatie poursuivait également plusieurs objectifs, dont deux étaient d'une importance toute particulière. Le premier était de rétablir l'image de marque des Etats-Unis, de faire oublier, selon l'expression de Brzezinski, l'image du «sale américain», impliqué dans les assassinats et



Par Grégoire CARRAT

les complots au terme desquels se sont installées des dictatures brutales dans nombre de pays d'Amérique Latine et d'Asie.

Cela supposait une révision de la politique américaine dans des zones cruciales : l'Amérique latine, la Corée, l'Afrique Australe ; ainsi que l'Iran.

Le second objectif poursuivi était de mettre en difficulté l'Union Soviétique de deux manières : d'une part en l'embarassant à l'intérieur par le renfort apporté aux dissidents, d'autre part en cherchant à l'isoler dans l'arène internationale en faisant partager la dénonciation des violations des droits de l'homme.

La conception «architecturale» de Brzezinski

En fait la diplomatie des droits de l'homme était l'aspect le plus voyant d'une ambition plus vaste définie par le principal conseiller de Carter, Brzezinski, qui opposait à la conduite kissingerienne de la politique étrangère, la nécessité d'une conception «architecturale», qualifiée d'humanisme planétaire qui pourrait replacer les Etats-Unis à l'incontestable première place qu'ils avaient occupée et qu'ils étaient

Affaires Young et Vance : l'administration transformée

En août 1979, Young, représentant américain à l'ONU depuis 1977, est démissionné, pour avoir rencontré le représentant de l'OLP. C'était un mauvais prétexte : il avait cherché à retarder le vote d'une motion défavorable aux USA. Les occasions avaient été nombreuses de le désavouer : il avait osé déclarer que les droits de l'homme n'étaient pas respectés aux USA, il avait défini une attitude très favorable à Cuba, il s'était engagé auprès des noirs d'Afrique Australe bien au-delà des intentions affichées par l'administration. Ce n'est donc pas tant le fait lui-même qui importe que le processus qui y a conduit : l'attitude de Young favorable aux intérêts du Tiers-Monde est devenue gênante pour conduire une politique de fermeté. Les composantes diverses qui ont constitué l'administration Carter sont devenues incompatibles, l'évolution des événements les conduisant dans des directions opposées. C'est une démarche identique qui conduit le secrétaire d'Etat Vance à démissionner en février 1980, pour mettre un terme à la dualité devenue insupportable entre lui et Brzezinski. L'affaire Young a mis en lumière un second fait : la politique étrangère américaine est de moins en moins le fait de la seule présidence. C'est le «lobby israélien» qui a poussé au départ de Young. Dans l'incertitude du moment, toutes les décisions sont une résultante des interventions de multiples forces et peuvent être très éloignées des intentions initiales.

Manifestants iraniens devant l'ambassade US à Téhéran.



CARTER A PREPARE LE TERRAIN POUR REAGAN



Equilibre militaire et tension

Le premier fait marquant de la présidence Carter est l'officialisation de la parité stratégique soviéto-américaine. Ce qui a conduit à une accélération de la course aux armements stratégiques dans deux domaines essentiels.

Tandis que les Soviétiques développent le MIRVage de leurs missiles «lourds», renforçant leur efficacité théorique, les Etats-Unis mettent en place les missiles mobiles MX.

D'autre part, tandis que les Soviétiques déploient les missiles mobiles européens SS 20, les Américains envisagent l'installation de missiles Pershings et Cruise en Europe.

Le second fait marquant est le développement d'une flambée de la course aux armements classiques. La mise en place de la force d'intervention rapide s'appuie sur la création d'unités de navires-bases et la conception d'un nouvel avion transporteur, le CX, capable de transporter des blindés et des troupes à proximité immédiate du champ de bataille.

En second lieu, un effort important a été envisagé pour renforcer la marine contre les progrès réalisés par la flotte militaire soviétique.

Implicitement donc la donnée fondamentale des doctrines stratégiques américaines est remise en cause. Désormais, du point de vue théorique la thèse des «destructions mutuelles assurées» n'est plus crédible puisque la menace américaine n'est plus suffisante pour décourager des initiatives soviétiques. Aussi du point de vue pratique sont développées toutes les armes qui peuvent contribuer à décourager les tentatives soviétiques, et éventuellement à les contrer sur le terrain.

en passe de perdre à la suite de la défaite d'Indochine. L'idée première était d'écarter le spectre d'une «Amérique isolée dans un monde hostile» par le moyen de la diplomatie des droits de l'homme, mais aussi — et surtout en jouant de la puissance économique américaine qui rend les Etats-Unis capables de répondre aux besoins des pays en voie de développement — et d'abord aux besoins alimentaires — quand les Soviétiques en sont bien incapables. L'objectif assigné à cette démarche était de placer les relations américano-soviétiques dans un ensemble plus vaste, où elles ne seraient plus prédominantes.

Cela supposait d'une part qu'une certaine communauté de vues soit trouvée avec certains pays importateurs du Tiers-Monde : Inde, Venezuela, Nigéria, Algérie, et d'autre part que l'URSS acceptât de s'engager sur le terrain d'une «compétition» pacifique, dans laquelle ils avaient un énorme handicap, pour la place occupée dans le Tiers-Monde.

La conséquence en fut que Carter chercha dès mars 1977 à obtenir des Soviétiques une réduction considérable de leur effort militaire. Dans le domaine des SALT d'abord, en proposant une réduction massive des arsenaux nucléaires. Ensuite en activant toutes les négociations portant sur le problème des armements.

Les deux moments de la présidence Carter

Initialement l'administration Carter a été assez hardie dans ses initiatives : elle avait en son sein des hommes comme Andrew Young, militant noir américain, capables de modifier l'ima-

ge de marque des Etats-Unis auprès en particulier des pays africains ; elle définissait l'esquisse d'une nouvelle attitude à l'égard de l'Amérique Latine en menant rapidement à terme la négociation pour la restitution à Panama de la zone du canal ; elle envisageait un désengagement en Corée du Sud. Carter lui-même se dépensait sans compter en entreprenant deux longs périple, qui l'ont conduit en Pologne, en Inde et en France, et au Venezuela et au Nigéria, pour les principales étapes.

Le caractère spectaculaire de ces démarches en direction du Tiers-Monde était contredit par la pauvreté de leur contenu. Les Etats-Unis étaient considérés comme les principaux responsables de l'échec de la conférence Nord/Sud. Par ailleurs, malgré les prises de position de Young, les Etats-Unis n'apparaissent pas disposés à exercer un boycott efficace de l'Afrique du Sud ; l'administration Carter avait les plus grandes difficultés à trouver un langage commun avec les pays en voie de développement qu'elle estimait devoir séduire. La signature des accords de Camp David entre Israël et l'Egypte en septembre 78 et mars 1979, tout en confortant Israël et en créant des liens privilégiés avec l'Egypte, a créé des difficultés importantes avec des alliés traditionnels des Etats-Unis, l'Arabie Saoudite et la Jordanie, notamment.

La politique nouvelle en direction du Tiers-Monde proposée par Carter n'apparaissait guère comme une remise en cause des prétentions impériales des Etats-Unis, qui reposent en particulier sur d'énormes moyens de pressions économiques, des relations privilégiées avec Israël et l'Afrique du Sud, et la dépendance de pays importants à l'égard des Etats-Unis, tels l'Iran du shah, et actuellement l'Egypte ; quant aux relations avec l'URSS, les attitudes «pacifistes» des Etats-

Unis vont montrer rapidement leur limites. En haussant le niveau des exigences, Carter a contribué à rendre criante l'impossibilité d'obtenir tout relâchement de l'effort militaire soviétique, et tout respect des droits de l'homme. Dès le premier voyage de Cyrus Vance à Moscou, les Soviétiques ont opposé un refus net de toutes les propositions formulées par la nouvelle administration concernant les SALT. Le 29 mai 1978, Brzezinski estimait que l'URSS avait brisé le code de la détente en intervenant en Afrique, tandis que le 7 juin, Carter dans un discours prononcé à Annapolis sommat l'URSS de «choisir entre la détente et la confrontation». La politique des droits de l'homme avait en partie créé l'illusion que les Etats-Unis étaient contraints de renoncer aux aventures extérieures, que leur puissance n'était plus guère efficace, sur le plan militaire. L'abandon du B1 et de la bombe à neutrons avaient été interprétés comme des reculs en face de l'URSS. En face d'une Union Soviétique qui poursuivait sans se préoccuper des accords signés, un déploiement planétaire, l'administration Carter avait paru molle et hésitante. A partir de 1978 et surtout tout au long de l'année 1979, une politique de riposte aux initiatives soviétiques va se mettre en place, qui, en étant très différente de celle annoncée en 1976, n'en constitue pas moins une profonde refonte de la politique américaine.

Les principaux traits de la politique US

L'événement le plus profond et le plus significatif, est que dans les deux dernières années de la présidence Carter, les dépenses de Défense se sont mises à croître en valeur réelle, alors que depuis 1968, la tendance

inverse s'était imposée. Il ne s'agit pas d'une simple tendance, mais d'une véritable politique définie en 1979, d'accroître en valeur réelle, le budget militaire de 3,5 % par an.

Le second élément est que les Etats-Unis ont obtenu de l'OTAN un engagement similaire, même si certains pays demeurent réticents à le remplir.

Le troisième élément est que les Etats-Unis sont sur le point de déployer en Europe des armes nucléaires capables d'atteindre Moscou, démultipliant ainsi les menaces à l'égard de l'URSS.

Cet effort de réarmement se double d'une nouvelle politique d'intervention à l'étranger. L'effondrement du régime du Shah a marqué, après la chute de Saïgon, les limites de la politique des relais, chers à Kissinger. Désormais les Etats-Unis doivent pouvoir intervenir rapidement sur le théâtre des opérations, estiment les spécialistes américains. Carter est allé au-devant de leurs désirs en mettant en place en quelques mois les éléments d'une force de déploiement rapide.

On observe ainsi, un décalage considérable entre la politique initialement annoncée et la politique réellement suivie. Alors que les droits de l'homme et la compétition pacifique constituaient les éléments centraux de la diplomatie US en 1976, en 1980 ceux-ci sont quelque peu oubliés et celle-là n'est plus guère recherchée. Les causes en sont de trois ordres plus ou moins dépendants les uns des autres.

Tout d'abord, les USA se sont révélés assez impuissants, face à toute une série d'initiatives soviétiques, en Ethiopie, au Yémen, et surtout en Afghanistan et en Indochine. La diplomatie américaine n'a pu renverser le cours des choses : de potentielle, la puissance soviétique est devenue effective. L'administration américaine a dû réagir à cet événement historique qu'est la mise en œuvre par l'URSS, hors de son empire, de la formidable puissance militaire constituée depuis la guerre.

Ensuite, l'administration Carter a été incapable d'enrayer le mouvement profondément hostile des pays du Tiers-Monde à son égard ; l'effondrement du régime du Shah l'a conduite à adopter une attitude d'autant plus ferme que le problème vital des USA est redevenu en grande partie un problème militaire : éviter la perte de points stratégiques, obtenir des bases et des points d'appui militaires, notamment dans la zone du Golfe. Ce sont sans doute des raisons de ce type qui ont conduit l'administration à fournir des armes anti-guérilla au Maroc. Des considérations du même ordre ont fait suspendre le retrait des forces américaines en Corée en juillet 1979, et en 1980 à s'accommoder d'un coup d'Etat de «droite» contre la montée du

CARTER A PREPARE LE TERRAIN POUR REAGAN

mouvement démocratique.

Enfin l'administration Carter a dû affronter un formidable débat aux Etats-Unis : à l'inverse des présidents américains depuis la guerre, Carter n'a bénéficié d'aucun consensus, au moins au début de son mandat, pour la simple raison que la défaite d'Indochine d'une part, et les événements d'Angola de l'autre avaient remis en cause les fondements même de la diplomatie américaine. Cela constituait pour le moins les fondements d'une certaine hésitation qu'il est commode d'attribuer à l'inexpérience ou l'incompétence de Carter. Les premières initiatives de Carter ont soulevé un tollé presque général parmi les politiciens américains ; il s'était attiré l'hostilité

cié personnellement ou non n'est guère le problème : l'essentiel est que sous sa présidence les incertitudes de l'après-Vietnam se soient estompées pour laisser place à l'élaboration d'une riposte à l'encontre de la poussée soviétique. Il serait en effet ridicule d'envisager le réarmement des Etats-Unis comme une entreprise destinée exclusivement à leur reconquérir les positions perdues. Au contraire, s'ils peuvent espérer obtenir des positions solides, c'est en partie en définissant une zone d'intérêts communs avec les pays menacés par la pression soviétique, ce qui ne va pas sans difficultés, ainsi qu'on a pu le constater en Iran et dans le



des milieux traditionnellement attachés à l'affirmation de la puissance impériale des USA. Ses initiatives diplomatiques paraissent inconsistantes aux stratèges. Les prises de positions de Young en exacerbant les contradictions au sein de son administration faisaient douter de sa crédibilité. En 1979, Young était démissionné, suivi de Vance en 1980 : une option, celle de la recherche de la négociation à tout prix, était écartée au profit d'une autre, celle de la reconstitution des moyens nécessaires à la conduite d'une politique de force.

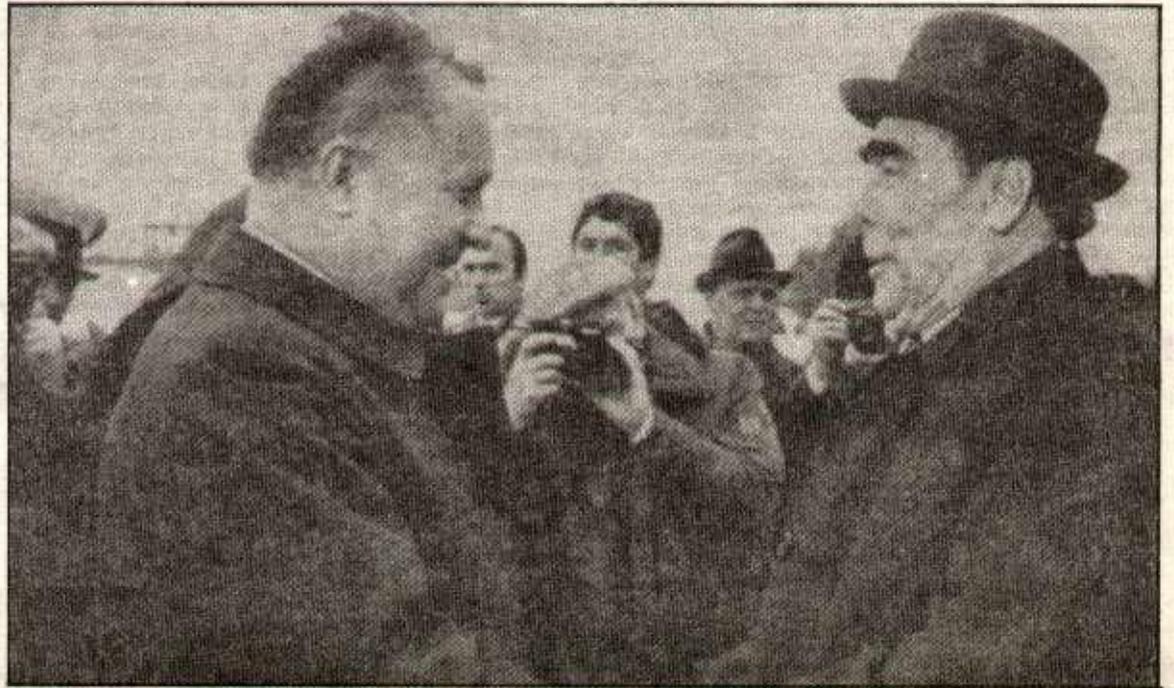
Les conséquences

Un certain consensus paraît s'être affirmé au cours de la présidence de Carter. Les principales manifestations en sont l'accord assez vaste existant pour le déploiement de la force d'intervention rapide, l'adhésion de la plus grande partie des politiciens américains aux mesures de rétorsions prises à l'égard de l'URSS à la suite de l'invasion de l'Afghanistan. Malgré son lamentable échec, l'opération militaire de Tabas destinée à sauver les otages d'Iran était portée au crédit de Carter. Désormais les Etats-Unis ont la possibilité d'intervenir à nouveau hors de leurs frontières. Que Carter en ait béné-

La seconde conséquence est l'aggravation des tensions internationales. Jusqu'en 1975-1976, la tensions soviéto-américaine était principalement affaire de décompte des armements, mais aucun processus d'affrontement direct n'était plus envisageable. Aujourd'hui, le champ de bataille principal est plus clairement désigné que jamais. L'Europe reste bien le point crucial de la rivalité américano-soviétique. Par contre l'on assiste désormais à l'accumulation des éléments qui peuvent conduire à une confrontation américano-soviétique directe, en particulier dans la région du Golfe, où la force d'intervention rapide américaine peut se trouver en face d'un corps expéditionnaire soviétique.

Tel est le bilan de Carter : ses professions de foi, sincères ou non, ont eu peu d'effet sur la conduite de la politique américaine. Par contre ses décisions les plus importantes ont jeté les fondements d'une politique américaine à la fois toujours agressive à l'égard des pays du Tiers-Monde, et de plus en plus disposée à en découdre avec l'URSS. Le mandat de Carter a en fait permis que s'effectue la transition entre la politique américaine telle qu'elle fut conduite depuis la seconde guerre mondiale, et la politique nécessaire, après les reculs subis au cours des dernières années face au défi soviétique.

POLOGNE : QUELLES CARTES POUR LES SOVIETIQUES ?



A PRES l'affaire du « faux enregistrement » des statuts du syndicat Solidarité, les dirigeants de la commission nationale, après une série de discussions passionnées décidèrent d'opposer au coup de force juridique la plus grande fermeté. Forts de leur cohésion, ils sommaient Pinkowski, le premier ministre, de venir négocier à Gdansk devant les chantiers navals, faute de quoi, la grève serait déclenchée. Pinkowski laissant d'abord planer le doute déléguait Jagielski, le négociateur gouvernemental des accords de Gdansk, annoncer une négociation à Varsovie pour le 31 octobre. Mais alors, coup sur coup, on apprenait d'abord que la RDA fermait ses frontières avec la Pologne, ensuite que Kania et Pinkowski étaient convoqués brutalement à Moscou, le 30 octobre, la veille précisément des négociations.

Des négociations sous le signe de l'affrontement

L'inquiétude, la crainte de l'affrontement évité jusque-là deviennent grandes. L'inquiétude mais pas la panique. La commission nationale des syndicats Solidarité décide de se rendre à la négociation sur la base de 5 revendications : l'enregistrement des statuts sans modification, l'enregistrement du syndicat Solidarité des paysans, l'ouverture d'une négociation nationale sur

Les nouveaux développements des rapports difficiles entre les syndicats Solidarité et le pouvoir polonais ont fait resurgir une inquiétude à nouveau pesante : celle de l'intervention soviétique. Mais il semble que, pour l'instant tout au moins, l'URSS préfère utiliser d'autres cartes pour parvenir à leur fin : la normalisation en Pologne.

Par Joëlle FECLAZ

les augmentations de salaire, la question de l'approvisionnement, la création d'une presse et d'une radio-télévision syndicales. A défaut de satisfaction principalement sur le premier point, la décision est annoncée d'une grève pour le 12 novembre. A Varsovie, la direction du syndicat Solidarité envisage un plan de résistance en cas de coup de force militaire, met sur pied une direction de remplacement en cas d'arrestations.

En fait, le communiqué commun signé à l'issue des entretiens de Moscou, très vite connu est d'un ton relativement modéré. L'habituel couplet sur « les tentatives d'ingérence dans les affaires intérieures polonaises » porte contre « les milieux impérialistes » et non contre « les éléments anti-socialistes » à l'intérieur de la Pologne. On lit en conclusion : « Brejnev a exprimé l'espoir des communistes soviétiques, des travailleurs de l'URSS que les communistes, les travailleurs de la Pologne sœur

sauront régler les problèmes aigus du développement politique et économique ». Moscou donc confirme à Kania qu'il compte encore sur lui pour normaliser la situation, que les problèmes restent encore une affaire intérieure. Mais l'avertissement a été donné : Moscou est là qui veille au grain.

Depuis, les négociations se sont tenues sur la base des revendications présentées par le syndicat Solidarité. Les résultats en sont médiocres : l'appel déposé par les syndicats contre le « faux enregistrement » sera examiné par la Cour suprême avant le 10 novembre ; les syndicats pourront publier un hebdomadaire ; les promesses sont faites pour une augmentation des bas salaires, pour la publication d'un projet de rationnement ; le pouvoir maintient son refus d'enregistrer le syndicat indépendant des paysans. Mais surtout, au moment de la signature du communiqué commun le gou-

vernement refuse sa signature. Les promesses restent purement verbales, le pouvoir persiste dans son refus de considérer les syndicats Solidarité comme un interlocuteur reconnu et représentatif. Solidarité maintient son mot d'ordre de grève, conditionné à la décision de la Cour suprême.

L'URSS : normaliser coûte que coûte

Les nouveaux développements de la situation en Pologne et la similitude avec le scénario qui avait précédé l'invasion de la Tchécoslovaquie (blocage des frontières, convocation des dirigeants...) ont fait resurgir en Pologne même et en Occident l'inquiétude d'une intervention soviétique. Danger qu'il s'agit effectivement de soupeser.

Ce qui est certain, c'est que les Soviétiques ne peuvent considérer le cours des événements en Pologne que comme une situation provisoire, qui ne saurait durer. L'URSS ne peut envisager le développement et la structuration d'une contestation ouvrière et démocratique qui remettrait en cause l'équilibre de la totalité de l'empire soviétique. Les risques de contagion sont évidents dans les autres pays, et y compris sur le territoire soviétique où se sont créés les premiers syndicats libres.

Il s'agit donc pour les soviétiques de normaliser à terme la Pologne coûte que coûte.

Le problème est celui des moyens.

Les risques d'une intervention pour les Soviétiques

Une intervention directe, qui constitue la méthode la plus radicale, présente pour les Soviétiques de très gros inconvénients.

Le sentiment national des Polonais est très vif et les Soviétiques, ils le savent, se heurteraient à une résistance populaire autrement plus violente et soutenue qu'en Tchécoslovaquie.

Par ailleurs, après l'indignation provoquée par l'invasion de l'Afghanistan, non seulement le coût militaire, mais aussi le coût politique d'une occupation de la Pologne serait particulièrement élevé. Ceux qui trouvaient des justifications à «l'aventure afghane» en trouveraient-ils de semblables à l'encontre d'un pays où la classe ouvrière est entrée en lutte ?

A cela s'ajoute des données plus conjoncturelles : à la veille de la conférence de Madrid, qui doit faire le point sur l'application des accords d'Helsinki, l'URSS peut difficilement prendre le risque d'une agression qui



remettrait sans doute encore plus fortement en cause l'illusion de la «détente», déjà très mise à mal avec l'agression de l'Afghanistan.

Le chantage à la force

Pour toutes ces raisons, l'URSS, sans écarter l'éventualité d'une intervention dans le cas d'un brusque débordement du gouvernement Kania, préfère utiliser pour l'instant une autre carte : jouer de la menace aux frontières pour amener les autorités polonaises à une attitude plus ferme vis-à-vis du mouvement ouvrier et populaire.

Cette tactique de chantage à la force trouve des appuis dans les alliés fidèles de l'URSS.

Honecker, en fermant les frontières de la RDA, s'acquitte parfaitement du rôle qui lui est imparti. Si sa décision a été motivée en partie par la crainte d'une contamination intérieure, elle visait surtout à recréer une situation historique trop connue

des Polonais, et très douloureusement vécue, d'une Pologne enserrée dans un étau aux mâchoires allemandes et soviétiques.

Husack, le normalisateur de la Tchécoslovaquie devrait, quant à lui, jouer son rôle de modèle pour Kania.

Un Kania qui de retour de Moscou se voit confirmer ses attributions. Il est arrivé à maintenir au parti qu'il dirige une apparence et un cadre, malgré les dissensions voire les luttes de clans qui le divisent. Les récents limogeages, le report à peine déguisé des tares du fonctionnement de ce parti sous la responsabilité d'un Gierek décidément bien trop malade pour pouvoir s'expliquer ont eu, pour l'instant, les effets escomptés.

Souffler le chaud et le froid

Si la politique de Kania a dû être approuvée par le Kremlin, comme semble en témoigner la

teneur du communiqué de Moscou, ses interlocuteurs ont dû lui conseiller de la renforcer. Cette politique peut se résumer dans les termes suivants : éviter l'affrontement direct avec un mouvement encore trop fort pour être abattu, mais tout faire pour le diviser et l'empêcher de s'organiser. Dans la série des obstacles à la structuration du mouvement syndical, l'affaire du «faux enregistrement» en est un de taille. Souffler le chaud et le froid, multiplier les faux fuyants comme au cours de la dernière négociation pour diviser le mouvement, le faire sortir du réalisme dans lequel il a su se tenir jusque-là et qui a fait sa force. Obliger une aile du mouvement à se radicaliser au point d'adopter des positions justifiant une répression, en amener d'autres fidèles à une attitude réaliste à perdre leur crédibilité.

Solidarité : se structurer et s'organiser

On prévoyait au lendemain des accords de Gdansk que la classe ouvrière n'avait gagné que sa première victoire, que la période qui s'ouvrait allait être autrement plus difficile. Les syndicats Solidarité s'en tiennent eux à ce qui fait leur force actuelle et à venir :

- Avoir une existence reconnue et légale qui leur permette de structurer les 7 millions de travailleurs qu'ils regroupent, de s'organiser pour peser sur le pouvoir dans les intérêts de la classe ouvrière.

- Lutter dans cet esprit de fermeté et de prudence qui leur a permis de remporter leurs premiers succès.

En repassant le diktat du «faux enregistrement» sans pour autant couper court aux possibilités de négociations, en maintenant leurs revendications pour leur droit à l'existence, à l'organisation, à l'expression, ils ont fait échec jusque-là par leur cohésion à la politique de normalisation de Kania-Brejnev. L'épreuve de force ne fait que commencer.



29 octobre à Aubry : les CRS s'apprêtent à détruire une antenne de Radio Quinquin

Vendredi 31 octobre à Autun, à la veille du passage du projet «Sécurité et Liberté» au Sénat, Giscard a fait de la sécurité un des thèmes majeurs de son discours. Cela au moment où le gouvernement monte en épingle les meurtres ou agressions contre des policiers pour retourner les accusations portées contre la police après l'attentat de la rue Copernic, pour en appeler à la solidarité autour de ceux «qui ont pour métier de lutter contre l'insécurité». L'agitation du thème de l'insécurité par le pouvoir n'est pas chose nouvelle : Poniatowski en 1975 commença à développer ce thème en liant «subversion» et délinquance. C'est cette mécanique du discours d'intoxication et de la mise en place de textes répressifs qui est reconduite aujourd'hui.

L'évolution du nombre de morts en mission chez les forces de l'ordre

Nombre de convoyeurs abattus :
 - 5 depuis 1979
 - 11 de 1973 à 1975

Nombre de policiers et gendarmes tués en opérations :

1977	1978	1979	1980
11	7	15	11

BAVURES :

En 1980, 13 meurtres ont été commis par les forces de l'ordre.

Récentes interventions policières contre les travailleurs

23 octobre : la police saisit le matériel de «Radio Dufour en Lutte»

24 octobre : la police saisit Radio Festival à Rennes

25 octobre : les CRS chassent une centaine d'ouvriers qui occupent les «Affineries du Loiret» à Fontenay-sur-Loing depuis le 7 octobre.

26 octobre : à la recherche de Radio Quinquin, 25 cars de CRS investissent Rounoy-sous-Lens, fracturant les portes d'une église à coups de barre à mine.

28 octobre : la police investit Radio Jacquerie (CGT).

28 octobre : le préfet de la Loire envoie les CRS contre les Manufrance.

A la veille de l'examen du projet Peyrefitte

REGAIN DE LA CAMPAGNE SUR LA «SECURITE»

Par Didier DELORME

Insécurité d'Etat

Dans le même temps où le pouvoir tient ce discours sur «Sécurité dans la liberté», les interventions policières contre les travailleurs en lutte se multiplient (Voir encart 2). Pour faire taire «Radio Quinquin», animé par la CGT, près de mille CRS ont été envoyés quadriller le pays lennois: Pour trouver les responsables de l'attentat de la rue Copernic, Bonnet n'a pas fait preuve d'autant de détermination. Le gouvernement a fait beaucoup de bruit à propos de la «piste chypriote», de la «filière arabe prometteuse» et de la volonté de «déstabiliser l'Etat». Moyen d'égarer l'enquête? En tout cas, la piste chypriote n'a rien donné et les véritables assassins courent toujours.

La mise en place du projet Sécurité et Liberté s'accompagne d'effets tout aussi inquiétants.

Le colloque du RPR sur «la délinquance et la sécurité», tenu le 11 octobre 1980, a fait la part belle au président de Légitime Défense venu justifier les bavures policières. Toujours en octobre, c'est la police de Montpellier qui laisse les commerçants du CID UNATI s'organiser en milices, c'est ce pâtissier de Florange, qui est acquitté pour le meurtre d'un enfant de 13 ans, voleurs de gâteaux, c'est un autre commerçant puni de prison avec sursis pour avoir abattu un cambrioleur qui s'enfuyait.

«Le débat sur la peine de mort ne revêt pas un caractère d'actualité immédiat», avançait Peyrefitte au printemps 1980 pour reporter le débat à l'Assemblée Nationale après les présidentielles. Or voici que coup sur coup le 17 et le 29 octobre, trois condamnations à mort ont été prononcées, ce qui ne s'était pas produit depuis 1977. Le 30, Peyrefitte, refusant d'ouvrir le débat sur la peine de mort, déclarait: «Ce n'est pas au

QUELLE est cette «sécurité» dont le gouvernement nous rebat les oreilles depuis quelques mois? Celle des travailleurs menacés par les licenciements? Celle des animateurs de radio-libre?

Pas du tout, quand Giscard traite de la sécurité, c'est pour rendre hommage à «notre police et notre gendarmerie qui défendent courageusement et dignement la sécurité républicaine».

Dans son regain, la campagne sur la sécurité menée par Giscard et ses ministres, s'est articulée récemment à des faits bien particuliers.

Dans son discours d'Autun, le chef de l'Etat n'a pas parlé du jeune Ben Laouri, abattu par un CRS lors d'un contrôle de police, il n'a évoqué que des victimes du côté des forces de l'ordre: «Le convoyeur, le jeune agent de police, le gendarme qui servait l'Elysée». Quand Bonnet souhaite «que le Parlement se prononce bientôt sur les projets de loi qui permettront d'accélérer les procédures judiciaires», c'est à propos du policier tué le 14 octobre à Saint-Ouen. Citons encore le commentaire de Peyrefitte à propos de la condamnation de Philippe Maurice, meurtrier d'un gardien de la paix: «Cette décision montre que le sentiment d'insécurité qui atteint les Français est parfaitement perçu par les jurés».

Ces déclarations visent un double objectif: donner l'impression d'un accroissement de la criminalité et que la sécurité des Français passe avant tout par la solidarité avec les forces de l'ordre.

Dans les faits pourtant, il en va tout autrement, les attaques contre les convoyeurs ou les policiers ne constituent pas un fait nouveau (Voir encart 1). De plus, l'insistance sur ces attaques, permet de laisser dans l'ombre tout ce qui vient ternir l'image libérale qu'entend se donner Giscard.

moment où tous les jours on tire sur les gendarmes et les policiers comme sur des lapins au coin d'un bois, qu'un gouvernement responsable propose la suppression de la peine de mort».

Les fonctions du discours sur la sécurité

En appelant à chaque occasion au «renforcement de la sécurité quotidienne des Français» par la police et en parlant de «tentative de déstabilisation de l'Etat» à propos des attentats, le gouvernement amalgame la sécurité des citoyens et la sécurité de l'Etat. Il s'agit de faire apparaître les forces de l'ordre comme une élément de sécurité. Bonnet s'y était déjà employé en cherchant à blanchir les forces de l'ordre discréditées par l'appartenance prouvée de policiers aux officines d'extrême-droite.

Cette double démarche — crier à l'insécurité et innocenter la police — sert bien entendu à appuyer le Projet Peyrefitte. Cependant en demandant «la solidarité des citoyens pour préparer ensemble l'avenir de l'économie française, solidarité pour assurer ensemble la sécurité de la France...», Giscard fait du thème de la sécurité un des axes de sa campagne. En la matière, le terrain avait été préparé par Peyrefitte en juin 1980: «Pourquoi, alors que la sécurité des Français est fondée sur la dissuasion, la sécurité intérieure en ferait-elle fi? L'insécurité est pourtant entretenue par des mal-faiteurs qui font à leurs compatriotes une sorte de guerre privée?» L'idée comporte au moins deux avantages: donner du poids à la campagne sur la sécurité en s'appuyant sur la montée des dangers de guerre et jouer face à ces périls la carte du rassemblement.

A propos du *Défi mondial*
de Jean-Jacques Servan-Schreiber

LE RÊVE INFORMATIQUE

DEUX thèses dominent l'ouvrage : la triangulation de l'univers et l'informatisation du monde.

La triangulation de l'univers

La première a le mérite de choquer à la première lecture tant JJ SS affirme la nécessité de reconnaître l'identité du Tiers-Monde qui s'exprime à travers l'OPEP et le groupe des non-alignés, né à Bandung en 1955.

Accusant l'impérialisme américain et plus largement les intérêts «égoïstes» des pays industrialisés d'être responsables de la situation dramatique du Tiers-Monde, l'auteur semble épouser certaines thèses du Tiers-Mondistes fort en vogue depuis le début des années soixante. Le néo-colonialisme serait finalement pire encore que le colonialisme puisqu'il conduirait à imposer aux pays pauvres des modèles de développement occidentaux à l'origine par exemple, de l'urbanisation anarchique dans certains pays pauvres.

Quelques exemples tirés de la situation au Brésil (fort controversés d'ailleurs quant à leur origine!), des statistiques à propos de la baisse du pouvoir d'achat du café sur le marché mondial et une conclusion inspirée de l'exemple zairois : «Puisqu'on n'a pas réussi à développer les pays du Tiers-Monde, on en revient à la bonne vieille recette : la force, des armées, des mercenaires et des armes. Surtout des armes, encore des armes qui vont constituer la plus commode, la plus profitable, bientôt l'unique monnaie d'échange avec le Tiers-Monde contre ses matières premières».

A côté de ce premier pôle en proie à des difficultés croissantes, JJ SS présente celui de l'OPEP, sans le grincement de dents habituel contre «des nouveaux riches». L'auteur se présente comme un ami intime de Chaikh Yamani — ministre saoudien du pétrole — et déclare soutenir sans réserve le rapport présenté par «le comité de stratégie à long terme» de l'OPEP, affirmant la nécessité de lier l'avenir du cartel pétrolier à celui des autres pays du Tiers-Monde. «Il faut, dit JJ SS, compter avec ceux qui détiennent les clés de l'énergie et des investissements». Une façon polie de dire les «nouveaux riches».

Enfin troisième pôle dans *Le Défi Mondial*, l'Occident en crise. Le constat ne sera pas long. D'abord l'obsession de la guerre avec l'Est au détriment d'une réponse positive aux demandes «légitimes» du Sud. Puis le refus de la révolution technologique en cours illustré par le paradoxe d'un

Le défi mondial semble connaître un gros succès depuis son récent lancement. Hormis l'accompagnement publicitaire qui a marqué immanquablement toute sortie de JJSS, ce sont les affirmations fracassantes de son auteur qui polarisent l'attention. A la fois par le style bien connu du journalisme américain dont le principe est que plus c'est gros plus ça passe, car on est moins tenté d'aller vérifier les sources. A la fois par les idées accrocheuses, bien à la mode, d'un livre qui se veut une réponse à la crise.

Par Jean JAULIN

Japon dynamique sans chômage, multi-robotisé face aux Etats-Unis que le sociologue M. Crozier présente comme inhibés, sans imagination, bref bureaucratisés.

Le court-circuit historique

A partir de là, intervient la deuxième thèse : l'informatisation de l'univers, présentée comme une réponse au triple défi de la crise en Occident, de la volonté de l'OPEP de maintenir le pouvoir d'achat du pétrole et des autres pays du Tiers-Monde dont la situation ne cesserait de se dégrader. L'équation de JJ SS consiste à proposer de livrer massivement les matériels informatiques aux pays du Tiers-Monde grâce au financement de l'OPEP (semer du pétrole pour récolter du développement). Cela permettrait alors, de sortir les pays occidentaux de la dépression par une relance de la demande mondiale, protégerait la valeur des surplus pétroliers du fait d'un bon rendement économique de l'informatique et surtout — car il faut bien une originalité — permettrait aux pays du Tiers-Monde non pétroliers de se développer très rapidement grâce au «court-circuit historique».

Il s'agirait en somme de proposer au Tiers-Monde une nouvelle voie de développement les conduisant directement à la société «post-industrielle» par l'informatisation immédiate des fonctions socio-économiques vitales.

Outre le problème du coût résolu bien rapidement par les surplus pétroliers, le passage au stade post-industriel en une ou deux générations serait rendu possible par deux caractéristiques inhérentes à la révolution informatique :

— Privilèges du développement de l'intelligence sur celui du matériel.

— Être neutre socialement :

«La société intelligente de l'informatique sera une société beaucoup plus flexible et plus apte à épouser les cultures locales que la société industrielle traditionnelle qui ratissait et uniformisait tout».

Quant au fait de savoir si cette technologie sera aisément assimilable par les peuples du Tiers-Monde, JJ SS puise généreusement chez les combattants de la Nouvelle Droite, en affirmant que puisqu'il n'y a pas de différences entre un enfant noir, blanc ou jaune, qu'ils ont le même nombre de neurones dans le cerveau, rien ne s'oppose à ce qu'une formation précoce donne aux jeunes du Tiers-Monde les mêmes facultés à

logies qui lui font défaut, tandis qu'une aide accrue aux pays pauvres réduirait les opportunités d'intervention des Soviétiques.

En période de crise économique, de tensions internationales vives et de crainte devant une informatisation dont on ne voit pas toujours les conséquences, force est de reconnaître l'impact tranquilisant de la pastille schreibérienne. On ne voit pas bien au juste pourquoi personne n'y a pensé avant lui.

Le rêve informatique

Le défi mondial est-il pour autant réaliste et cohérent ?

— Concernant en premier lieu le constat que dresse JJ SS de l'état actuel du Tiers-Monde, on est en droit de se demander en quoi cette description dramatique de la situation correspond à la réalité. L'utilisation à plaisir d'images misérabilistes n'est-elle pas un moyen approprié pour masquer l'essentiel : l'affirmation grandissante de l'identité politique d'un grand nombre de pays par delà leur hétérogénéité interne, face à l'impérialisme, et les progrès réels enregistrés dans l'industrialisation du Tiers-Monde. Ainsi, l'actuelle décennie du développement décidée par la CNUCED en 1979 aura été marquée par l'accroissement de la part de la production industrielle des pays en voie de développement dans la production mondiale même si le rythme jugé insuffisant par ces mêmes pays les amène actuellement à revendiquer l'annulation des dettes financières accumulées. On est surpris de ne pas trouver trace ou peu dans le *Défi Mondial* de la fusée que

JJ SS propose finalement de comparer les pays industriels largement équipés, disposant d'une solide base industrielle diversifiée que l'informatique pourra améliorer, aux pays du Tiers-Monde dont les infrastructures de communication et d'échange, malgré les progrès effectués, sont à un faible niveau tandis que les bases industrielles sont encore souvent confinées dans des pôles de développement restreints.

A quoi servira donc l'ordinateur de Dassault capable de dessiner dans trois dimensions le fuselage d'un avion, pour des pays qui ne seraient pas à même de le construire parce qu'ils manquent de main d'œuvre qualifiée, d'usines capables de produire des aciers spéciaux ou des composants électroniques ?

Affirmer que les pays du Tiers-Monde n'ont pas besoin de refaire toute une partie du chemin parcouru par les pays industrialisés, c'est affirmer de façon farfelue que le traitement de l'information se substitue à tout le reste, alors qu'il n'en est qu'un complément. A moins que l'exemple de l'utilisateur d'un terminal d'ordinateur dans un village indien, grâce auquel, nous dit-on, pourraient être prévues les conditions météorologiques, surveillées les récoltes, déterminés avec précision les engrais nécessaires et partant résolus les problèmes de la famine et de la malnutrition, n'éclaire un peu mieux ce qu'entend JJ SS par «court-circuit historique» : le remplacement du modèle occidental d'industrialisation par une sorte de système agraire basé sur la combinaison de la houe et de l'ordinateur !

En second lieu, la thèse d'un «court-circuit éducatif» apparaît tout aussi déroutant car l'utilisation de l'informatique suppose précisément un niveau d'abstraction élevé dès lors qu'il s'agit de s'en servir de façon créative.

A moins que là encore, JJ SS ne propose à ces pays qu'une informatique «presse-bouton» dont les programmes et logiciels seraient conçus par les pays capitalistes développés dont le Japon est présenté comme un modèle.

Ce ne serait ni plus ni moins qu'étendre à une société toute entière le type d'informatisation dont «bénéficient» déjà les ouvriers et ouvriers des usines sous-traitantes d'électronique de Singapour ou de Taïwan.

Au delà de son aspect utopique, *Le Défi Mondial* peut intéresser certaines élites tant du Tiers-Monde que des pays occidentaux tels Chaikh Yamani ou Willy Brandt. Ou bien encore certains industriels occidentaux pressés de voir s'ouvrir les marchés du Tiers-Monde. Ce serait une des raisons expliquant l'insistance avec laquelle le patron des patrons japonais Toshiwo Doko, semble avoir pris à cœur sa participation à la définition des thèses du livre.

Mais la plupart des pays du Tiers-Monde, ont peu de chances de troquer leur effort de développement au profit du rêve de JJ SS.



utiliser l'outil informatique. Capable de tout, relié à des banques de données ayant emmagasiné les dernières nouveautés scientifiques l'ordinateur apparaît alors comme le libérateur des peuples du monde. Utilisable par quelqu'un qui ne saurait «ni lire ni écrire», il permettrait un «court-circuit historique» des mathématiques présentées comme fastidieuses, voire inutiles dès lors que la machine «calcule toute seule». Outre les bienfaits déjà cités, l'informatisation de l'univers devrait conduire à une atténuation des risques de guerre, puisque serait livrés à l'Est les techno-

viennent de lancer les Chinois, du satellite indien, de la sidérurgie coréenne capable de concurrencer efficacement celle du Japon dans le Sud-Est asiatique, ou du Xingu brésilien qui va remplacer les vieux DC 3 de l'armée de l'Air française.

— Mais JJ SS a besoin de tordre à l'extrême la réalité du Tiers-Monde afin de mieux vendre son rêve informatique.

Car il s'agit effectivement d'un rêve, pour au moins deux raisons. La première concerne l'idée d'un passage rapide à la société post-industrielle, caractérisée par la fin de l'exigence industrielle.